

# Référencer à des sources, leurs {références} complètes et la liste des {Références} à la fin d'un travail

L'École des sciences infirmières a déterminé, par la Directive du 5 mai 2022 nommée "Directive de rédaction et de remise des travaux", que les travaux écrits doivent être conformes au *style APA*. Le présent document vise à expliciter les règles sur les références à des sources de type "article scientifique", "livre" ou autres types de ressources couramment abordées dans le domaine des sciences de la santé dont le sujet des références légales.

Une déclaration de droits d'auteurs (no 43359) enregistrée le 10 janvier 2023 permet aux personnes étudiantes de pouvoir imprimer ce document - sans devoir payer des droits d'auteur, à des centres de copies de leur choix. Le numéro de la DDA (no 43359) est imprimé sur chaque feuille de ce Recueil : l'étudiante peut faire imprimer en totalité ou en partie ce Recueil enregistré sous le nom "Références à des sources" (DDA no 43359).

## Table des matières

<b>Comment utiliser ce document</b>	<b>3</b>
<b>Généralités</b>	<b>3</b>
<b>A Comment écrire la référence complète d'une source ...</b>	<b>4</b>
A.1 ...de type "article de périodique" . . . . .	5
A.1.1 La description du [ Qui ? ] : du ou des auteur(s) . . . . .	5
L'écriture de la référence au [ Qui ? ] selon le nombre d'auteurs . . . . .	9
A.1.2 La description du [ Quand ? ] . . . . .	11
A.1.3 La description du [ Quoi ? ] . . . . .	12
A.1.4 La description du [ Publiée par qui ? ] . . . . .	12
A.1.5 Exemples . . . . .	16
A.2 ...de type légale . . . . .	19
A.2.1 Les chartes . . . . .	19
A.2.2 Les codes . . . . .	19
A.2.3 Les lois . . . . .	19
A.2.4 Les Causes . . . . .	20
A.2.5 Ressources sur les références légales . . . . .	20
A.3 ...de type "monographie, livre, ... imprimé" . . . . .	21
A.3.1 La description du [ Publiée par qui ? ] d'un livre imprimé . . . . .	22
A.4 ...de type "documentation électronique ...comme un PDF" . . . . .	23
A.5 ...de type "notes de cours, ..." . . . . .	24
A.6 ...de type "communication personnelle, courriel, ..." . . . . .	24
A.7 ...de type "internet (blog, site web, page d'un site web, ...)" ou autres sources électroniques . . . . .	24
A.7.1 Blog . . . . .	24
A.7.2 Site internet (sans précision particulière) . . . . .	25
A.7.3 Page web d'un site internet . . . . .	25
A.7.4 Source électronique de type <i>Dynamed Plus®</i> . . . . .	26
A.7.5 Source électronique de type <i>UpToDate®</i> . . . . .	27
A.7.6 Source électronique de type <i>Medscape</i> . . . . .	27
A.7.7 Source électronique de type <i>StatPEARLS</i> . . . . .	27
A.7.8 Source électronique de type <i>ClinicalKey</i> . . . . .	27

A.7.9	Source électronique de type Ebook . . . . .	28
<b>B</b>	<b>Comment faire une page "Références"</b>	<b>29</b>
B.1	Avertissement! . . . . .	30
B.2	Ordre général des références . . . . .	30
B.3	Ordre : particularités . . . . .	31
B.4	Ordre : plusieurs types de références . . . . .	32
<b>C</b>	<b>Comment citer une source de type "article de périodique" ou autre dans le texte</b>	<b>33</b>
C.1	Dépendances dans le texte . . . . .	36
<b>D</b>	<b>Cas particuliers sortant des règles</b>	<b>40</b>
D.1	Tableau/Figure inspiré de plusieurs références . . . . .	40
D.2	Références utilisées sur une diapositive . . . . .	42

## Comment utiliser ce document

Ce document est mis à jour au moins 2 fois par année. La version la plus récente est toujours disponible sur le site Espace-Web de Jacques Lemaire à l'onglet "Présentation des travaux" dans lequel on y trouve un lien au document le plus récent de [ Référence à des sources.pdf ].

Au fur et à mesure que vous allez travailler avec le *style APA*, certains concepts deviendront acquis mais il vous faudra développer aussi une aptitude à reconnaître une situation particulière. Un exemple : vous allez facilement vous habituer au nom d'auteur mais un jour vous serez devant un nom comme "van der ...". C'est dans ce genre de situation qu' **il ne faudrait pas improviser** mais bien de revenir à ce document pour avoir l'heure juste. Le document est construit par section d'une référence et ainsi, comme "van der ..." est un nom d'auteur, il est donc judicieux de revenir à la "description d'une personne (Cas A1a)".

L'utilisation des '[' ']' sera utilisée afin de cibler ou présenter des exemples.

## Généralités

Les systèmes de règles de présentation pour l'édition d'un travail se réfère à des **styles** dans le monde de l'édition. Dans la nouvelle directive de l'École "Directive de rédaction et de remise des travaux", celle-ci stipule :

*Pour les consignes particulières relatives à la mise en page des travaux (par exemple : marge, police, taille de caractères, interlignes et autres), le personnel enseignant doit stipuler ces attentes clairement dans le plan d'activité pédagogique.*

Nous verrons dans le présent document certaines particularités associées au *style APA* <sup>1</sup> **pour ce qui concerne la reconnaissance par l'étudiante de l'utilisation de ressources comme des articles, livres et autres.**

Le présent document ajoute donc plusieurs précisions pertinentes pour vos travaux universitaires sur les références aux articles scientifiques et autres.

En commençant, il est important de distinguer trois façons de voir la référence à une source :

La **référence complète** d'une source : c'est ce qui apparaît pour une source donnée dans la **page "Références"** d'un travail.

La **page "Références"** d'un travail (qui regroupent l'ensemble des références citées à la fin du travail).

La référence à une source **dans le texte du travail**.

La section **A Comment écrire la référence complète d'une source ...**, qui commence à partir de la page suivante, traite des règles d'édition de la référence complète.

La description complète de la référence à une source s'insère dans la **page** qui contient la liste des "Références" à la fin d'un travail. Des règles précisent dans quel ordre les références vont être éditées.

La section **B Comment faire une page "Références"**, qui commence à partir de la page 29, traite de ces règles. Cette page se retrouve habituellement vers la fin du travail.

Cette description complète d'une source n'est pas utilisée **DANS LE TEXTE** d'un travail : ceci alourdirait le travail. **Dans le texte du travail**, on utilise des informations clés minimales nécessaires mais suffisantes pour pouvoir distinguer une source d'une autre. Plutôt que l'ensemble des Qui ? , Quand ? , Quoi ? et Publié par qui (Où) ? , habituellement des éléments du Qui ? et du Quand ? remplissent pleinement la fonction de distinguer une source d'une autre.

La section **C Comment citer une source de type "article de périodique" ou autre dans le texte**, qui commence à partir de la page 33, traite de ces règles.

1. Le présent document n'est pas conforme aux normes de format du *style APA* dans le but d'économiser le nombre de pages à imprimer par la personne étudiante.

Dernière mise-en-garde : même si les logiciels OvidSP® , EBSCO Health© , RefWorks® , Write-and-Cite® , Zotero® , WordCat.org® , ...prétendent vous donner (construire) la référence complète selon le *style APA* , il demeure que c'est de votre responsabilité de vérifier si elle est parfaitement compatible au *style APA* : bien des étudiantes ont perdu des points, car elles ne se sont pas préoccupées de vérifier ces détails ...

## A Comment écrire la référence complète d'une source ...

La section **A Comment écrire la référence complète d'une source ...** traite de ces règles de composition d'une référence que l'on retrouve dans la liste des "Références". On compose une référence au départ sans tenir compte des autres références du travail.

Lorsque l'on utilise une information ou une idée provenant d'une source, généralement documentaire, on reconnaît habituellement dans son travail l'emprunt à cette source en donnant une **description complète de la référence ( référence complète )** à celle-ci.

Cette description complète contient en général les 4 parties suivantes :

[ **Qui ?** ] Qui a écrit cette information, cette source.

[ **Quand ?** ] Quand a-t-elle été écrite.

[ **Quoi ?** ] Quelle est cette information (habituellement son titre).

[ **Publié par qui (Où) ?** ] Qui publie cette information. L' *APA 7* utilise l'expression "Source?".

Le système d'écriture des références propre au *style APA* n'est pas différent des autres pour cette description générale en 4 parties mais les règles d'édition sont particulières à chaque système. Ainsi un système peut utiliser [ J.A.M.A. ] ou même [ JAMA ] comme identificateur d'un journal scientifique alors que le *style APA* exige la description complète, et non son abréviation, suivante en italique : [ *Journal of the American Medical Association* ]. Il y aura des exceptions qui apparaissent avec l' *APA 7* .

## A.1 ...de type "article de périodique"

Auteur, C. Z., Auteur, Y., Auteur, M.-A., & Auteur, B. X. M. (année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, Volume(numéro), pages. doi:XX.YY.ZZ/ABCDEF

Quelques détails de ponctuation ...**que vous pourriez manquer !**

Auteur , ♦ C • ♦ Z • , ♦ Auteur , ♦ Y • , ♦ Auteur , ♦ M • - A • , ♦ & ♦ Auteur , ♦ B • ♦  
X • ♦ M • ♦ (année) • ♦ Titre de l'article • ♦ **Titre du**  
**périodique** , ♦ **Volume** ( numéro ) , ♦ pages • ♦  
doi:XX.YY.ZZ/ABCDEF

Où ...

- ♦ : représente un "espace"
- , : représente une "virgule"
- • : représente un "point"
- & : représente un "&"
- **Titre du périodique** et **Volume** : la couleur jaune vive ici désigne que ces parties doivent être en italique
- et doi:XX.YY.ZZ/ABCDEF (qui n'est pas toujours disponible) doit être écrit sans espace.

d'autres précisions sont expliquées aux pages suivantes !

Ainsi, la **référence complète** rapporte les informations du [ Qui ? ], du [ Quand ? ], du [ Quoi ? ] et du [ Publié par qui (Où) ? ] qui sont les 4 éléments de la référence avec l'APA APA (2020, section 9.4, p. 283).

Auteur, C. Z., Auteur, Y., Auteur, M.-A., & Auteur, B. X. M. (année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, Volume(numéro), pages. doi:XX.YY.ZZ/ABCDEF

### A.1.1 La description du [ Qui ? ] : du ou des auteur(s)

Le Qui ? rapporte le ou les auteurs de la source. Cela peut être une personne, un organisme ou même une combinaison de plusieurs personne(s) et/ou organisme(s). Ces situations seront vues dans l'ordre.

**Cas particuliers ...**

Élément	Description(s)
<b>Cas A0 Cas particuliers</b>	<b>Cas A0.1 aucun auteur</b> Ex: S'il n'y a pas d'auteur! ⇒ Dans la nouvelle édition du <i>style APA 7</i> , on n'indique rien et on commence avec le Titre de la source [ le Quoi ? ], [ le Quand ? ] et [ Le Publié par qui (Où) ? ]. Au besoin, voir APA (2020, section 9.12, p. 289).  <b>Cas A0.2 "Anonyme"</b> Ex: Il est explicitement indiqué dans le document ou sur le document que l'auteur est " Anonymous " (en <i>.En</i> ) ou " Anonyme " (en <i>.Fr</i> ). L'auteur, dans la liste des Références, sera aussi le mot " Anonymous " ou " Anonyme " (APA, 2020, section 9.12, p. 289).
Connexe(s)	

## La description d'une personne (une à la fois)

Élément	Description(s)
<p><b>Cas A1a Un auteur est une personne</b> (une à la fois)</p> <p>Nom d'un auteur individuellement</p> <p>[ Auteur, C. Z. ]</p> <p>ou</p> <p>[ Auteur ; ♦ C • ♦ Z • ]</p> <p><b>NB:</b> En français, comme en anglais, il y toujours un espace après une virgule! [ ; ♦ ]</p>	<p>Indiquez le nom de famille de l'auteur suivi de l'initiale du prénom (s'il n'y a qu'un prénom) ou des initiales de chaque prénom. Chaque initiale se termine par un point. S'il y a plusieurs initiales, elles sont séparées par un espace.</p> <p><b>Cas A1a.1 Prénom Nom (simple)</b> Ex: Cécile Michaud ⇒ Michaud, C. [ Michaud ; ♦ C • ]</p> <p><b>Cas A1a.2 Avec particule(s) (de, Jr, van der, ...)</b></p> <p>— Ex: Myriam de Grosbois ⇒ de Grosbois, M. [ de Grosbois ; ♦ M • ]</p> <p>— Ex: Luc Mathieu Jr ⇒ Mathieu, L., Jr thieu ; ♦ L • ; ♦ Jr ]</p> <p>— Ex: Astrid van der Berk ⇒ van der Berk, A. [ van der Berk ; ♦ A • ]</p> <p><b>Cas A1a.3 Plusieurs prénoms</b> Ex: John Joseph Harold Reeves ⇒ Reeves, J. J. H. [ Reeves ; ♦ J • ♦ J • ♦ H • ]</p> <p><b>Cas A1a.4 Prénoms liés par un trait d'union " - "</b> Ex: Jean-Guy Charles Bolduc ⇒ Bolduc, J.-G. C. [ Bolduc ; ♦ J • -G • ♦ C • ]</p> <p>Y-a-t'il toujours des traits d'union " - " si j'ai plusieurs prénoms ? NON Seulement si sur l'article, le trait d'union " - " est précisé !</p> <p><b>Cas A1a.5 Prénoms avec particules</b> Ex: Samia da Costa Ribeira Teixeira ⇒ Ribeira Teixeira, S. da C. [ Ribeira Teixeira ; ♦ S • ♦ da ♦ C • ]</p> <p><b>Cas A1a.6 Plusieurs noms de famille</b> Ex: Ève Hamel Corriveau Deschênes Rioux ⇒ Hamel Corriveau Deschênes Rioux, È. [ Hamel ♦ Corriveau ♦ Deschênes ♦ Rioux ; ♦ È • ]</p> <p><b>JAMAIS on ne fait référence au " titre " de la personne comme Inf, RN, MD, PhD, MSc, BSc, ...</b></p>

## La description d'un organisme (un à la fois) en français

Élément	Description(s)
<b>Cas A1b Un auteur est une organisation</b> [ .Fr ] (une à la fois) en français  L'auteur est - ou parmi les auteurs, il a - un organisme	<p>Le nom de l'organisme doit apparaître au long<sup>a</sup> !</p> <p>En français, seulement la première lettre de l'organisme est en majuscule (à l'exception des noms propres comme Québec).</p> <p>OIIQ Ordre des infirmières et infirmiers du Québec</p> <p>MSSS Ministère de la santé et des services sociaux du Québec</p> <p>INSPQ Institut national de la santé publique du Québec</p> <p>INESSS Institut national d'excellence en santé et en services sociaux</p> <p>CMQ Collège des médecins du Québec</p> <p>OMS Organisation mondiale de la santé</p> <p>AIIAO Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario</p> <p>OIIO Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario</p> <hr/> <p>a. Ceci prévaut pour le nom de l'organisme dans la référence complète. Nous verrons qu'il est possible, dans le texte, de préciser une première fois au long l'organisme suivi de son sigle ou abréviation entre "[" "]" comme dans l'exemple suivant : Selon l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec ([OIIQ], 2020), . . . La seconde fois que le nom de l'organisme est repris, son acronyme pourra être utilisé. Voir précisément APA (2020, section 8.21, p. 268).</p>

## La description d'un organisme (un à la fois) en anglais

Élément	Description(s)
<p><b>Cas A1b Un auteur est une organisation</b> [ <i>.En</i> ] (une à la fois) en anglais</p> <p>L'auteur est - ou parmi les auteurs, il y a - un organisme</p>	<p>Le nom de l'organisme doit apparaître au long<sup>a</sup> !</p> <p>En anglais, les premières lettres des mots de l'organisme sont en majuscules.</p> <p>WHO World Health Organisation</p> <p>APA American Psychological Association</p> <p>RNAO Registered Nurses' Association of Ontario</p> <p>CDC Centers for Disease Control and Prevention</p> <hr/> <p>a. Ceci prévaut pour le nom de l'organisme dans la référence complète. Nous verrons qu'il est possible, dans le texte, de préciser <b>une première fois</b> au long l'organisme suivi de son sigle ou abréviation entre "(" ")" ou entre "[" "]" selon la form OBJET ou PARENTHÈSES (Section C) comme dans les 3 exemples suivants :</p> <p>Parmi les organisations, le World Health Organisation (WHO) est ...<i>aucune référence, seulement mentionner l'organisme</i> Selon le World Health Organisation (WHO, 2019) ...<i>référence à un document</i> Bla bla bla bla (World Health Organisation [WHO], 2019) ...<i>référence à un document</i> La seconde fois que le nom de l'organisme est repris, son acronyme pourra être utilisé. Voir précisément APA (2020, section 8.21, p. 268).</p>



## L'écriture de la référence au [ Qui ? ] selon le nombre d'auteurs

Le [ Qui ? ] peut référer à

- aucun auteur
- un auteur (une personne ou un organisme)
- plusieurs auteurs (plusieurs personnes et/ou plusieurs organismes)

## L'écriture du [ Qui ? ] de la référence lorsqu'il n'y a aucun auteur

Élément	Description(s)
Voir <b>Cas A0.1 aucun auteur</b>	Titre de la source [ le Quoi ? ], [ le Quand ? ] et [ le Publié par qui (Où) ? ].

## L'écriture du [ Qui ? ] de la référence avec un seul auteur

Élément	Description(s)
<b>Cas A2.1 [ Qui ? ] : un seul auteur (personne ou organisme)</b>	⇒ Avec un seul auteur, indiquer la forme résultante (description d'une personne ou d'un organisme <sup>a</sup> - une à la fois) du Cas A1a ou A1b
Avec un seul auteur (une seule personne ou un seul organisme est auteur pour cet ouvrage)	<i>Ex:</i> Michaud, C. <i>Ex:</i> de Grosbois, M. <i>Ex:</i> Reeves, J. J. H. <i>Ex:</i> Bolduc, J.-G. C. <i>Ex:</i> Hamel Corriveau Deschênes Rioux, È. <i>Ex:</i> Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. <sup>b</sup> <i>Ex:</i> World Health Organisation. <sup>c</sup> <i>Ex:</i> Anonyme
	<hr/> <p>a. Au long : jamais son abréviation dans la référence complète b. remarquer le " • " qui termine le nom de l'organisme lorsqu'il est le seul auteur ou si l'organisme est le dernier auteur (APA, 2020, exemple 32, p. 324) c. remarquer le " • " qui termine le nom de l'organisme lorsqu'il est le seul auteur ou si l'organisme est le dernier auteur (APA, 2020, exemple 32, p. 324)</p>

### L'écriture du [ Qui ? ] de la référence qui comporte de 2 à 20 auteurs

Élément	Description(s)
<p><b>Cas A2.2 de 2 à 20 auteurs</b></p> <p>Liste de plusieurs auteurs (2 à 20) [Auteur, C. Z., Auteur, Y., &amp; Auteur, B. X. M.]</p> <p><b>NB:</b> * * * Peu importe la source (livre, article, site internet, ...), IL EST INTERDIT DE CHANGER L'ORDRE DES AUTEURS dans une source (voir les exemples).</p>	<p>⇒ Si deux à vingt auteurs, séparer les noms d'auteurs avec une virgule [ , ] et un espace [ ] et pour le dernier auteur, remplacer les [ , ] qui le précède par la séquence [ , &amp; ] (APA, 2020, section 9.8, p. 286).</p> <p><b>NB:</b> la virgule (et son espace) doit apparaître! C'est une particularité du style APA : une virgule (et un espace) apparaît avant le [ &amp; ].</p> <p>Auteur , Auteur , Auteur , &amp; Auteur</p> <p>Ex: Lapré, J., Bolduc, N., &amp; Bourgault, P.</p> <p>[ Lapré , J. , Bolduc , N. , &amp; Bourgault , P. ]</p> <p>Ex: Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, &amp; Collège des médecins du Québec.<sup>a</sup></p> <p>[ Ordre des infirmières et infirmiers du Québec , &amp; Collège des médecins du Québec . ]</p> <p><b>NB:</b> ce n'est pas [ et ] ni [ and ], c'est [ &amp; ] dans la référence complète de la page des Références.</p> <p><b>NB:</b> Si le dernier auteur est un organisme, terminer avec un " • " (APA, 2020, exemple 32, p. 324) .</p>
	<p>a. remarquer le " • " qui termine le nom de l'organisme qui est le dernier auteur (APA, 2020, exemple 32, p. 324)</p>

### L'écriture du [ Qui ? ] de la référence qui comporte plus de 20 auteurs

Élément	Description(s)
<p><b>Cas A2.3 avec plus de 20 auteurs</b></p> <p>Liste de 21 auteurs et plus</p> <p><b>NB:</b> * * * Peu importe la source (livre, article, site internet, ...), IL EST INTERDIT DE CHANGER L'ORDRE DES AUTEURS dans une source (voir les exemples).</p>	<p>⇒ Dans la liste des références, si plus de vingt (20) auteurs, présenter les noms des dix-neuf (19) premiers auteurs (séparés par [ , ] ) suivis d'un [ • • • ] puis le nom du dernier auteur (APA, 2020, exemple 4, p. 317).</p> <p>Ex: Avec la liste d'auteurs/auteurs suivante :</p> <p>Rassy, J., Ostiguy, K. Godin, M.-J., Turcotte, A., Abou Malham, S., Maillet, É., Guay, D., Ellefsen, É., Michaud, A., Loiselle, M.-C., Rochefort, C., Bois, C., Lavoie, S., Reeves, I., Gauvin, J., Lafontaine, S., Tremblay, D., Philibert, K., Claveau, C., Boulard, M., Jacques, M.-C., Dubuc, N., Tanguay, A., Marceau, M., Bell, L.</p> <p>Donc, finalement ...Ex: Rassy, J., Ostiguy, K. Godin, M.-J., Turcotte, A., Abou Malham, S., Maillet, É., Guay, D., Ellefsen, É., Michaud, A., Loiselle, M.-C., Rochefort, C., Bois, C., Lavoie, S., Reeves, I., Gauvin, J., Lafontaine, S., Tremblay, D., Philibert, K., Claveau, C., ... Bell, L.</p> <p><b>NB:</b> Si le dernier auteur est un organisme, terminer avec un " • ".</p>
Connexe(s)	

## Précision

Élément	Description(s)
<b>Cas A2.4 après le [ Qui ? ], si le dernier auteur est un organisme, terminer avec un " • " avant le [ Quand ? ]!</b>	<p>⇒ Exemples :</p> <p>Ex: Michaud, C. (2008). le point avant "(2008)." est le point de l'<b>initiale</b> du prénom !</p> <p><b>NB:</b> Si le dernier auteur est un organisme, terminer avec un " • ". Voir 32324. Ex: Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. (2013). il a donc un point entre "Québec" et la date "(2013).".</p>

### A.1.2 La description du [ Quand ? ]

#### La date de publication

Élément	Description(s)
<b>Cas A3 [ Quand ? ]</b>  Année	<p>La date de publication (dans la plupart des cas pour les articles est <i>seulement l'année</i>) est présentée entre parenthèses [ ♦ ( ) ] après les noms des auteurs et se termine par un [ • ].</p> <p><b>Cas A3.1 Année</b> Ex: Morin, M. (1998). ⇒ [ Morin, M. ♦ ( 1998 ) • ] Une règle précisera dans les sections [ B, Cas B6 ] et [ C, Cas C11 ] suivantes s'il faut ajouter une lettre à l'année [ ex : (1998a) ].</p> <p>S'il n'y a pas de date, inscrivez " ( <b>n.d.</b> ) " en <b>en italique</b> .</p> <p><b>Cas A3.2 Pas de date</b> Ex: Morin, M. (n.d.). ⇒ [ Morin, M. ♦ ( n.d. ) • ]</p> <p>Parfois l'article n'est pas encore publié mais on peut y référer dans un travail. Selon la langue de votre travail ou article, inscrivez " ( <b>sous presse</b> ) " en <b>en italique</b> (travail en français) ou " ( <b>in press</b> ) " (travail en anglais) .</p> <p><b>Cas A3.3 Sous presse</b> Ex: Morin, M. ( <i>sous presse</i> ). ⇒ [ Morin, M. ♦ ( <i>sous presse</i> ) • ] Ex: Morin, M. ( <i>in press</i> ). ⇒ [ Morin, M. ♦ ( <i>in press</i> ) • ]</p> <p><b>Cas A3.4 Date pour article scientifique</b> Pour les articles scientifiques venant de périodiques, <b>c'est toujours et uniquement l'année !</b></p> <p><b>Cas A3.5 Date pour magazine, journal quotidien, ...</b> <i>Pour les magazines périodiques, journaux [newspapers] (Ex : Protégez-vous , Le Devoir , La Presse , ...), c'est l'année, le mois et éventuellement le jour.</i> Ex : Desrosiers, G. (2012, janvier/février). La formation de la relève ...</p> <p><b>Cas A3.6 Date pour un livre</b> Pour les livres <b>c'est toujours et uniquement l'année !</b></p>

### A.1.3 La description du [ Quoi ? ]

#### Le Titre de l'article

Élément	Description(s)
<b>Cas A4</b>  Titre de l'article	<p>Le titre de l'article est présenté au long après la date en texte régulier.            Une majuscule est requise seulement au premier mot du titre. Le titre de l'article se termine par un [ • ] [ou un ?, !, ...]</p> <p><b>Différence selon la langue de l'article :</b></p> <p><b>Cas A4.Fr Ex:</b> Recherche universitaire et priorités nationales ♦ : ♦ l'effet du financement public sur les soins infirmiers au Canada • .<sup>a b</sup></p> <p><b>Cas A4.En Ex:</b> Disability prevention : ♦ The new paradigm of management of occupational back pain •<sup>c</sup></p> <hr/> <p>a. <b>NB:</b> Au Tableau 1 du livre de Provost et al. (p. 15, 2010 et 2016), on y indique qu'avant le deux-points " : ", il y aurait un espace qui le précède et un autre qui le suit pour produire " ♦ : ♦ ". Cette règle s'applique lors de la rédaction de votre travail (dans le texte). Mais ce détail (" ♦ : ♦ ") pour la rédaction d'une référence ne concorde pas avec le livre original de l'APA (2010) pour lequel tous les exemples indiquent " : ♦ " (sans espace qui précède), mais aussi tous les exemples sont en anglais. Provost et al. infère donc un détail de règle de français dans la rédaction de la référence que l'on ne peut confirmer ou infirmer dans la source originale. Nous accepterons donc *** pour les titres en français *** exceptionnellement les deux formes " : ♦ " et " ♦ : ♦ ". Ce n'est pas le cas pour les titres d'articles en anglais (voir Cas A4.En). Tous les cas impliqués par cette clause de Provost et al. qui n'est pas explicitement conforme à l'APA sont répertoriés dans des appendices (à venir). * * Facultatif ... Pour éviter de la confusion ... Si vous désirez éviter de vous tromper, vous pouvez les corriger.</p> <p>b. <b>NB:</b> Word™, de Microsoft Office™, ajoute automatiquement un espace avant le deux-points, ce qui n'est pas toujours correct dans la rédaction de références en anglais.</p> <p>c. <b>NB:</b> Cas particulier d'une source en anglais (l'article serait en anglais) : une majuscule est requise au premier mot du titre qui suit un [ : ♦ ].</p>

### A.1.4 La description du [ Publiée par qui ? ]

#### Le Titre du périodique

Élément	Description(s)
<b>Cas A5a</b>  Titre du périodique  Fr ou En	<p>Le <i>Titre du périodique</i> doit apparaître <b>en italique</b> .</p> <p><b>Cas A5a.Fr Ex:</b> <i>Perspective infirmière</i></p> <p>Contrairement aux revues de langue française où seulement une majuscule est requise au premier mot du titre du périodique, <b>pour les noms de revues de langue anglaise, mettre une majuscule à tous les mots " non vides "</b>.</p> <p><b>Cas A5a.En Ex:</b> <i>Work : a Journal of Prevention, Assessment and Rehabilitation</i></p>

### (suite1) Le Titre du périodique

Élément	Description(s)
<b>Cas A5b</b>  <i>Titre du périodique</i>	<p><b>Cas A5b</b> Le <i>Titre du périodique</i> doit être écrit au long !</p> <p>Ex.A5b1 : un journal a comme abréviations : <i>Breast Cancer Res</i> Le <i>Titre du périodique</i> doit apparaître ainsi : <i>Breast Cancer Research</i></p> <p>Ex.A5b2 : un journal a comme abréviations : <i>Matern Child Health J</i> Le <i>Titre du périodique</i> doit apparaître ainsi : <i>Maternal and Child Health Journal</i></p> <p>Ex.A5b3 : un journal se décrit ainsi : <i>Maternal &amp; Child Health Journal</i> Le <i>Titre du périodique</i> doit apparaître ainsi : <i>Maternal and Child Health Journal</i></p> <p>Ex.A5b4 : un journal a comme acronyme : <i>JAMA</i> Le <i>Titre du périodique</i> doit apparaître ainsi : <i>Journal of the American Medical Association</i></p> <p>Ex.A5b5 : sur l'article, c'est indiqué : " <i>JOGNN : Journal of Obstetric, Gynecologic and Neonatal Nursing</i> " Le <i>Titre du périodique</i> doit apparaître ainsi : <i>Journal of Obstetric, Gynecologic and Neonatal Nursing</i> Le " <i>JOGNN</i> " : n'est que l'acronyme du titre du journal, on ne le met pas deux fois !</p> <p>Autre exemple du même type : " <i>ARN : Applied Nursing Research</i> " Le <i>Titre du périodique</i> doit apparaître ainsi : <i>Applied Nursing Research</i></p>

### (suite2) Le Titre du périodique

Élément	Description(s)
<b>Cas A5c</b>  <i>Titre du périodique</i>	<p><b>Cas A5c</b> Le <i>Titre du périodique</i> doit être écrit au long <b>sans superflu</b> !</p> <p>Ex.A5c1 : un journal a comme nom : <i>The Journal of Advanced Nursing</i> L'article " <i>The</i> " au début est superflu ! Le <i>Titre du périodique</i> doit apparaître ainsi : <i>Journal of Advanced Nursing</i></p> <p>Pour <i>The Lancet</i> , on peut utiliser <i>THE Lancet</i> mais aussi <i>Lancet</i> ,</p> <p>Pour <i>The Journal of the American Medical Association</i> , ce sera <i>Journal of the American Medical Association</i> , ...</p> <p>Ex.A5c2 : un journal a comme nom : <i>The Breast Cancer Research Journal</i> Le mot " <i>Journal</i> " de la fin n'est pas toujours nécessaire! ...Qui décide : C'est le journal lui-même qui l'indique. En cas de doute, il est toujours possible de vérifier cette information par une simple procédure qui est dans les appendices (à venir). Le <i>Titre du périodique</i> doit apparaître ainsi : <i>Breast Cancer Research</i></p>

## Le Volume

Élément	Description(s)
<b>Cas A6</b>  Volume	<p>C'est " <b>le ou les chiffre(s)</b> " du volume!!!!</p> <p>(voir dans l'exemple E1 complet, pour le chiffre " 23 ").</p> <p>Il y a [ ; ♦ ] entre le <i>Titre du périodique</i> et son numéro de <i>Volume</i>.</p> <p>Le <i>Volume</i> doit apparaître en <b>en italique</b> .</p> <p>Voir l'exemple " 23(14), " ou " 23 {pas d'espace} ( {pas d'espace} 14 {pas d'espace} ) {pas d'espace} ; " dans l'exemple E1.</p>

## Le numéro

Élément	Description(s)
<b>Cas A7</b>  (numéro)  <b>NB:</b> Il n'y a pas toujours un numéro!!!	<p>C'est " <b>le ou les chiffre(s)</b> " du numéro!!!!</p> <p><b>NB:</b> Il n'y a pas toujours un numéro!!!</p> <p>Lorsqu'il y a un " numéro " d'édition, l'indiquer entre parenthèses " ( ) " immédiatement après (sans espace) le numéro du volume. Dans l'exemple qui suit, c'est " 14 " .</p> <p>" (14) " est suivi immédiatement d'une ; (sans espacement).</p> <p>À noter que " (14), " ne doit pas apparaître en italique!</p> <p>(voir dans l'exemple E1 complet, pour le chiffre " (14), ").</p> <p>Voir l'exemple " 23(14), " ou " 23 {pas d'espace} ( {pas d'espace} 14 {pas d'espace} ) {pas d'espace} ; " dans l'exemple E1.</p>

## Pages

Élément	Description(s)
<b>Cas A8</b>  pages	<p>Ce sont " <b>les chiffre(s)</b> " complets des numéros de pages!!!!</p> <p>Les numéros de pages ne doivent pas apparaître en italique et doivent être indiqués au long. Aussi, ils ne doivent pas être précédés de l'indication " p. " ou " pp. " .</p> <p>Ex : " 232-256 "  et non pas " 232-56 ", ou " p. 232-256 ", ou " p. 232-56 ", ou " pp. 232-256 ", ou " pp. 232-56 "</p> <p>Ex : " 18-21, 23, 27-31 "  si l'article est coupé par des pages de publicité (aux pages 22 et 24 à 26 dans cet exemple)</p> <p>les numéros de pages sont suivis immédiatement d'un • .</p> <p>(voir dans l'exemple E1 complet, pour le chiffre " 1588-1595 • "). (voir dans l'exemple E2 complet, pour le chiffre " 42-48 • ").</p>

## Dépendance entre deux ou plusieurs références

Élément	Description(s)
<b>Cas A9</b>	Ne pas oublier qu'une source va s'insérer dans une liste de références et que, selon les autres sources, il pourrait y avoir un ajustement. Par ex : (1998) pourrait devenir (1998a) comme dans le Cas B6

### Le " DOI "

Élément	Description(s)
<b>Cas A10</b> <a href="https://doi.org/xxxxx">https://doi.org/xxxxx</a>  <b>NB:</b> Il n'y a pas toujours un " DOI " !!!  Il y a un changement avec l'APA6 et l'APA7 : la norme n'est plus "doi" mais "DOI" ! mais la forme "https://doi.org/" est à privilégier.	Digital Object Identifier  Cela s'applique spécifiquement qu'aux articles. L'article que vous utilisez peut en avoir un, mais peut aussi ne pas en avoir ! Lorsqu'il est disponible, vous ajoutez à la référence :  après les numéros de pages et le " • ", vous insérez un " espace ♦ " puis vous rapportez telles quelles les informations du " doi " [ <a href="https://doi.org/xxxxx">https://doi.org/xxxxx</a> ] NB : la partie XX.YY.ZZ/ABCDEF est habituellement une adresse internet et varie selon la revue.  ...pages • ♦ <a href="https://doi.org/xxxxx">https://doi.org/xxxxx</a>  Il n'y a pas d'espace dans une adresse "http...". Après l'adresse du " https://doi.org ", on ne met pas de point <a href="https://doi.org/XX.YY.ZZ/ABCDEF">https://doi.org/XX.YY.ZZ/ABCDEF</a>  ex : ...pages • ♦ <a href="https://doi.org/10.1111/j.1552-6909.2008.00290.x">https://doi.org/10.1111/j.1552-6909.2008.00290.x</a>  Exemple complet :  Roehrs, C., Masterson, A., Alles, R., Witt, C., & Rutt, P. (2008). Caring for families coping with perinatal loss. <i>Journal of Obstetric, Gynecologic, and Neonatal Nursing</i> , 37(6), 631-639. <a href="https://doi.org/10.1111/j.1552-6909.2008.00290.x">https://doi.org/10.1111/j.1552-6909.2008.00290.x</a>  Selon une précision récente dans le livre de l'APA7, en APA6 on pouvait écrire : doi:XX.YY.ZZ/ABCDEF mais maintenant, on écrit DOI:XX.YY.ZZ/ABCDEF  Donc : ...pages • ♦ <a href="https://doi.org/XX.YY.ZZ/ABCDEF">https://doi.org/XX.YY.ZZ/ABCDEF</a> ou ...pages • ♦ DOI:XX.YY.ZZ/ABCDEF sont des descriptions valides maintenant pour le DOI (s'il est présent).

## A.1.5 Exemples

Exemple E1 complet :

Support Care Cancer (2016) 24:2549–2556  
DOI 10.1007/s00520-015-3058-1



ORIGINAL ARTICLE

### Mixed method exploration of the medical, service-related, and emotional reasons for emergency room visits of older cancer patients

Bich-Lien Nguyen<sup>1,2,3</sup> · Dominique Tremblay<sup>1,3</sup> · Luc Mathieu<sup>1,4</sup> · Danielle Groleau<sup>5,6</sup>

Received: 17 August 2015 / Accepted: 14 December 2015 / Published online: 23 December 2015  
© Springer-Verlag Berlin Heidelberg 2015

#### Abstract

**Purpose** When dealing with health issues, older cancer patients are likely to visit emergency rooms (ER), which are known to expose these patients to the risk of adverse outcomes. Little is known about the profile and reasons for such visits. The aim of this study is (1) to describe the profile of elderly cancer patients aged 70 years and older who visited the

utilization profile of 792 cancer patients aged 70 years and older. Content analysis of 11 semi-structured interviews of a sub-sample was subsequently performed to better understand the experience and meaning these patients attribute to this health behaviour.

**Results** The sample of 792 older cancer patients made a total of 1572 ER visits. Most visits occurred during the daytime, for a threatening health condition.

**Conclusions** The study suggests areas of improvement to prevent ER visits when health issues can be addressed by other care services.

✉ Bich-Lien Nguyen  
Bich.lien.nguyen@usherbrooke.ca

Dominique Tremblay  
Dominique.tremblay2@usherbrooke.ca

Luc Mathieu  
Luc.mathieu@usherbrooke.ca

Danielle Groleau  
Danielle.groleau@mcgill.ca

**Keywords** Emergency services · Geriatric oncology · Healthcare experience · Unmet needs · Service utilization

#### Introduction

As the risk of cancer increases with age [1], older patients with cancer have heterogeneous health conditions and comorbidities, making it more challenging for healthcare providers to meet the care needs of these patients [2, 3]. Because of the complexity of this care, high proportions of unmet needs (40–90 %) are observed in the physical, psychological, and informational domains of care for newly diagnosed patients (<12 months) [3]. A study by Tremblay et al. [4] found that one patient out of five declared having unmet needs due to the difficulty of reaching a healthcare professional when needed.

<sup>1</sup> School of Nursing, Université de Sherbrooke, Québec, Canada

<sup>2</sup> CSSS Champlain-Charles-Le Moyne, Greenfield Park, Québec, Canada

<sup>3</sup> Charles-Le Moyne Hospital Research Centre, Longueuil, Canada

<sup>4</sup> Research Centre on Aging-CSSS-IUGS, Sherbrooke, Canada

<sup>5</sup> Division of Social and Transcultural Psychiatry, McGill University, Québec, Canada

<sup>6</sup> Culture and Mental Health Research Unit, Lady Davis Medical Institute, Jewish General Hospital, Montréal, Canada

Springer

Et la proposition de EBSCO Health© pour cette référence est :

**Citation Format**

NOTE: Review the instructions at [EBSCO Connect](#) and make any necessary corrections before using. Pay special attention to personal names, capitalization, and dates. Always consult your library resources for the exact formatting and punctuation guidelines.

**APA** References  
(American Psychological Assoc.)  
Nguyen, B.-L., Tremblay, D., Mathieu, L., & Groleau, D. (2016). Mixed method exploration of the medical, service-related, and emotional reasons for emergency room visits of older cancer patients. *Supportive Care in Cancer*, 24(6), 2549–2556.  
<https://doi-org.ezproxy.usherbrooke.ca/10.1007/s00520-015-3058-1>

**Tools**  
Google Drive  
Print  
E-mail  
Save  
Cite  
Export

Cette proposition comporte peu d'erreurs, CE QUI N'EST PAS TOUJOURS LE CAS ! L'information du DOI est incorrecte (ici, c'est un lien internet qui n'est pas encore accepté avec l'APA6 car il n'est accessible que si vous êtes de l'Université de Sherbrooke). Il faut toujours vérifier les propositions suggérées par les logiciels !



La référence correcte de l'exemple E1 est :

Nguyen, B.-L., Tremblay, D., Mathieu, L., & Groleau, D. (2016). Mixed method exploration of the medical, service-related, and emotional reasons for emergency room visits of older cancer patients. *Supportive Care in Cancer*, 24(6), 2549-2556. doi:10.1007/s00520-015-3058-1

Et, avec les détails de ponctuation . . .**que vous pourriez manquer !**

Nguyen , ♦ B • - L • , ♦ Tremblay , ♦ D • , ♦ Mathieu , ♦ L • , ♦ & ♦ Groleau ,  
D • ♦ (2016) • ♦ Mixed method exploration of the medical, service-related, and emotional reasons  
for emergency room visits of older cancer patients • ♦ **Supportive Care in Cancer** , ♦ **24** ( 6 ) ,  
♦ 2549-2556 • ♦ doi:10.1007/s00520-015-3058-1

Exemple E2 complet :

PERSPECTIVE INFIRMIÈRE 42 JANVIER > FÉVRIER 2010

# DIFFICULTÉS DE L'ÉVALUATION AU TRIAGE

Le triage des personnes souffrant de **TROUBLES MENTAUX** dans les urgences de nos hôpitaux généraux pose des défis aux infirmières responsables. Elles en parlent.

PAR JEAN-PIERRE BONIN, PH.D., TONIA DOMINIQUE, INF., M.SC., ALAIN LESAGE, M.D., MARIO FORTIER, INF., D.E.S.S., LOUISE ROCH, INF., M.SC., ALAIN VADEBONCEUR, M.D., EMMANUELLE PÉLISSIER, INF., MICHEL PERREAULT, INF., PH.D., LÉO-ROCH POIRIER, INF., PH.D., WILLIAM SEMAAN, M.D., ET SYLVIE NOISEUX, INF., PH.D.

Et la proposition de EBSCO Health© pour cette référence est :

**Citation Format**

NOTE: Review the instructions at EBSCO Connect and make any necessary corrections before using. Pay special attention to personal names, capitalization, and dates. Always consult your library resources for the exact formatting and punctuation guidelines.

**APA** References  
(American Psychological Assoc.)  
Bonin JP, Dominique T, Lesage A, Fortier M, Roch L, Vadeboncoeur A, Pélissier E, Perreault M, Poirier LR, Semaan W, & Noiseux S. (2010). [Difficulties of evaluation in triage]. *Perspective Infirmiere*, 7(1), 42-48.

**Chicago/Turabian** Reference List

Google Drive  
Add to folder  
Print  
E-mail  
Save  
Cite

Cette proposition comporte beaucoup d'erreurs ! **Il faut toujours vérifier les propositions suggérées par les logiciels !**

La référence correcte de l'exemple E2 est :

Bonin, J.-P., Dominique, T., Lesage, A., Fortier, M., Roch, L., Vadeboncoeur, A., Pélissier, E., Perreault, M., Poirier, L. R., Semaan, W., & Noiseux, S. (2010). Difficultés de l'évaluation au triage. *Perspective infirmière*, 7(1), 42-48.

Et, avec les détails de ponctuation . . .**que vous pourriez manquer !**

Bonin , ♦ J • - P • , ♦ Dominique , ♦ T • , ♦ Lesage , ♦ A • , ♦ Fortier , ♦ M • , ♦  
Roch , ♦ L • , ♦ Vadeboncoeur , ♦ A • , ♦ Pélissier , ♦ E • , ♦ Perreault , ♦ M • , ♦  
Poirier , ♦ L • ♦ R • , ♦ Semaan , ♦ W • , ♦ & ♦ Noiseux , S • ♦ (2010) • ♦ Difficultés  
de l'évaluation au triage • ♦ **Perspective infirmière** , ♦ **7** ( 1 ) , ♦ 42-48 •

## A.2 ...de type légale

Pour ce type de références, l'APA abdique devant le système de références légales : le "Red book" au Canada (*Canadian guide to uniform legal citation = manuel canadien de référence juridique*, 2014) et le "Blue book" (*The bluebook : A uniform system of citation*, 2015) aux USA.

Le **Cas B7** indique comment insérer la référence complète d'un document légal dans la liste des **Références**.

Le **Cas C14** précise comment utiliser la référence légale dans le texte.

Voici quelques exemples courants de références complètes (à copier/coller) qui apparaîtraient dans la liste des **Références** d'un travail :

### A.2.1 Les chartes

*La charte canadienne des droits et libertés du Québec se réfère par ceci :*  
Charte des droits et libertés de la personne, LRQ c C-12.

*La charte canadienne des droits et libertés se réfère par ceci :*  
Loi constitutionnelle de 1982, Annexe B de la Loi de 1982 sur le Canada (R-U), 1982, c 11.

### A.2.2 Les codes

Code civil du Québec, LRQ c CCQ-1991.

Code criminel, RSC 1985, c C-46, s 745.

Code de déontologie des infirmières et infirmiers, LRQ c I-8, r 9.

Code des professions, LRQ c C-26.

### A.2.3 Les lois

*La "loi 90" se réfère par ceci :*  
Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé, LQ 2002, c 33.

*Voici d'autres lois courantes :*

Loi concernant le partage de certains renseignements de santé, LQ 2012, c 23.

Loi de la protection de la santé publique, LQ 1972, c 42.

Loi médicale, LRQ c M-9.

Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, LQ 2009, c 28.

Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, LQ 2015, c 1.

Loi sur la pharmacie, LRQ c P-10.

Loi sur la protection de la jeunesse, LRQ c P-34.1.

Loi sur la santé et la sécurité du travail, LRQ c S-2.1.

Loi sur la santé publique, LRQ c S-2.2.

Loi sur l'assurance maladie, LRQ c A-29.

Loi sur le ministère de la santé et des services sociaux, LRQ c M-19.2.

Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, LRQ c A-3.001.

Loi sur les infirmières et les infirmiers, LRQ c I-8.

Loi sur les sages-femmes, LRQ c S-0.1.

Loi sur les services de santé et les services sociaux, LRQ c S-4.2.

Loi sur les technologues en imagerie médicale et en radio-oncologie, LRQ c T-5.

Loi sur l'Immigration et la protection des réfugiés, LC 2001, c 27.

#### **A.2.4 Les Causes**

Tremblay c. Daigle, [1989] R.J.Q. 1980 (C.S.), confirmé par Daigle c. Tremblay, [1989] R.J.Q. 1735 (C.A.) et infirmé par [1989] R.C.S. 530.

Tremblay c. Daigle, [1989] 2 R.C.S. 530.

#### **A.2.5 Ressources sur les références légales**

Si votre document légal est différent des exemples mentionnés, consulter les sites suivants :

<http://www.canlii.org/>

<http://legisquebec.gouv.qc.ca/>

### A.3 ...de type "monographie, livre, ...imprimé"

Auteur, C. Z., Auteur, Y., Auteur, M.-A., & Auteur, B. X. M. (année). *Titre du livre*.  
Maison-d'édition.

Quelques détails de ponctuation ...**que vous pourriez manquer !**

Auteur ; ♦ C • ♦ Z • ; ♦ Auteur ; ♦ Y • ; ♦ Auteur ; ♦ M • - A • ; ♦ & ♦ Auteur ; ♦ B • ♦  
X • ♦ M • ♦ (année) • ♦ *Titre du livre* • ♦ Maison-d'édition •

d'autres précisions sont expliquées aux pages suivantes !

De la même manière, la **référence complète** rapporte les mêmes groupes d'information que pour un article sur le [ Qui ? ] , le [ Quand ? ] , le [ Quoi ? ] et le [ Publié par qui (Où) ? ] .

Auteur, C. Z., Auteur, Y., Auteur, M.-A., & Auteur, B. X. M. (année). *Titre du livre*. Maison-d'édition.

Distinctions à surveiller :

1. Les noms des auteurs (personnes ou organismes) se traitent exactement comme la section "A.1.1 La description du [ Qui ? ] : du ou des auteur(s)" présentée auparavant.
2. Même chose avec "A.1.2 La description du [ Quand ? ]".
3. Pour "La description du [ Quoi ? ]", c'est le "titre du livre" qui est *en italique* .
4. Le livre peut être une 2ème, 3ème, ... édition, nous aurons ce détails dans "titre du livre" mais cette précision ne sera pas en italique (voir exemples à la page suivante).
5. Les particularités déjà décrites pour le Cas A4 pour le Français ou l'anglais s'applique aussi au titre du livre.

"La description du [ Publiée par qui ? ] d'un livre imprimé", qui est habituellement des informations sur la maison d'édition du livre, est précisée à la page suivante.

### A.3.1 La description du [ Publiée par qui ? ] d'un livre imprimé

#### La maison d'édition

Élément	Description(s)
<b>Cas A5d</b>	3 informations :
<i>La maison d'édition</i>	Ville , ♦ État (ou Pays) ■ ♦ Nom-de-la-maison-d'édition •
Fr ou En	État : aux USA et Canada Ex: NY, FL (Floride), CO (Colorado), CT (Connecticut), IL (Illinois), MA (Massachussets), ME (Maine), MO (Missouri), OH (Ohio), PA (Pennsylvania), VT (Vermont) QC, ON, NB, BC, ...  (ou Pays) ...autre que Canada et USA Ex: France, Belgique, Iceland, ...  Nom-de-la-maison-d'édition : <b>Cas A5d.Fr</b> Ex: Édition du renouveau pédagogique inc  <b>Cas A5d.En</b> Ex: Cambridge University Press

Ausloos, G. (2002). *La compétence des familles*. Ramonville-Saint-Agne, Belgique: Ères.

comme A4.En

Back, A., Arnold, R., & Tulsy, J. (2009). *Mastering communication with seriously ill patients: Balancing honesty with empathy and hope*. New York, NY: Cambridge University Press. voir A5d.En

comme A4.Fr

Duhamel, F. (2015). *La santé et la famille : une approche systémique en soins infirmiers* (3<sup>e</sup> éd.). Montréal, QC: Gaëtan Morin.

Gottlieb, L. N. (2014). *Les soins infirmiers fondés sur les forces*. Saint-Laurent, QC: Éditions du renouveau pédagogique inc. voir A5d.Fr

Svavarsdottir, E. K., & Jonsdottir, H. (2011). *Family nursing in action*. Reykjavik, Iceland: University of Iceland Press. voir A5d.En

comme A4.En

Wright, L. M., Watson, W. L., & Bell, J. M. (1996). *Beliefs: The heart of healing in families and illness*. New York, NY: Basic Books. voir A5d.En

## A.4 ...de type "documentation électronique ...comme un PDF"

Auteur, C. Z., Auteur, Y., Auteur, M.-A., & Auteur, B. X. M. (année). *Titre du document*.  
Maison-d'édition. Repéré à <https://site/page-consultée>

Quelques détails de ponctuation ...**que vous pourriez manquer !**

d'autres précisions sont expliquées aux pages suivantes !

De la même manière, la **référence complète** rapporte les mêmes groupes d'information que pour un article sur le [ Qui ? ], le [ Quand ? ], le [ Quoi ? ] et le [ Publié par qui (Où) ? ] .

Auteur, C. Z., Auteur, Y., Auteur, M.-A., & Auteur, B. X. M. (année). *Titre du livre*.  
Maison-d'édition. Repéré à <https://site/page-consultée>

Donc la seule information qui s'ajoute (et qui rends distinctif pour un document électronique par rapport à un document imprimé (section précédente)) est le

"Repéré à <https://site/page-consultée>"

ou

"Repéré à <http://site/page-consultée>"

Le lien internet ne doit pas être actif dans votre document (pas souligné et pas en bleu dans un WORD) même si c'est votre logiciel (comme WORD) qui l'ajoute automatiquement.

Plante, A., & Robichoux, I. (2014). *Guide pratique à l'intention du personnel infirmier: Interventions familiales systémiques en soins infirmiers*. Greenfield Park, QC: Centre intégré de cancérologie de la Montérégie, CSSS Champlain—Charles-Le Moyne. Repéré à <https://palli-science.com/sites/default/files/protocoles/interventions-familiales-systemiques-soins-infirmiers-2014.pdf>

Note : Coupure possible d'un lien internet ?

*When a URL is too long to fit on one line, create a break where there is punctuation (period, slash, dash). As you can see in the example, the punctuation starts the next line. Do not end the URL with a period if it is not in the original.*

<https://www.trentu.ca/academicskills/documentation-guide/apa-style/apa-7-style-references/apa-7-style-citing-electronic-sources>

## A.5 ...de type "notes de cours, ..."

## A.6 ...de type "communication personnelle, courriel, ..."

L'APA considère les communications personnelles, ou autres objets de cette nature, comme des sources auxquelles il est difficile de s'y référer avec une certaine fiabilité. Entrent dans cette catégorie (APA, 2010, p. 179) ...

- ...les communications personnelles, conversations téléphoniques, interviews personnels, ...
- ...les courriels et annonces électroniques
- ...les interventions sur des groupes de discussion (Facebook, Twitter, internet, ...)

Il est malgré tout possible de s'y référer (usage parcimonieux). Ainsi, une telle référence n'apparaîtra pas dans une page "Références" mais il sera possible de la "citer" dans le texte seulement.

Exemple : vous désirez citer ce que votre professeur d'Examen clinique vous mentionna lors de la pause du cours du 21 janvier 2018.

Première forme :

Bla bla bla bla (S. Lavoie, communication personnelle, 21 janvier 2018).

Seconde forme :

Selon S. Lavoie (communication personnelle, 21 janvier 2018), bla bla bla bla ...

Vous pouvez trouver d'autres exemples à

- <http://www.apastyle.org/learn/faqs/cite-individual-email.aspx>
- <https://owl.english.purdue.edu/owl/resource/560/11/>
- <https://libguides.tru.ca/c.php?g=194005&p=1418540>
- <https://www.scribbr.com/category/apa-examples/>
- ...

## A.7 ...de type "internet (blog, site web, page d'un site web, ...)" ou autres sources électroniques

### A.7.1 Blog

La référence à un blog apparaît dans une page "Références".

Exemple :

McAdoo, T. (2017). DOI Display Guidelines Update [Blog]. Repéré à <http://blog.apastyle.org/apastyle/digital-object-identifier-doi/>

et l'usage dans le texte est identique à une référence ordinaire :

Première forme :

Bla bla bla bla (McAdoo, 2017).

Seconde forme :



Selon McAdoo (2017), bla bla bla bla . . .

### A.7.2 Site internet (sans précision particulière)

La référence à un site web apparaît dans une page "Références".

Exemple :

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. (n.d.). Page d'accueil [Site web]. Repéré à <https://www.oiiq.org/>

et l'usage dans le texte est identique à une référence ordinaire.

### A.7.3 Page web d'un site internet

La référence à un blog apparaît dans une page "Références".

Exemple :

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. (2018). *L'OIIQ s'inquiète de la sécurité des soins infirmiers* [Communiqué de presse]. Repéré à <https://www.oiiq.org/l-oiiq-s-inquiete-de-la-securite-des-soins-infirmiers?inheritRedirect=true&redirect=%2Fmedias>

et l'usage dans le texte est identique à une référence ordinaire :

La première mention à cette source :

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec [OIIQ] s'est exprimée récemment sur le temps supplémentaire obligatoire (2018).

La fois suivante à cette source, selon . . .

Première forme :

Bla bla bla bla (OIIQ, 2018).

Seconde forme :

Selon l'OIIQ (2018), bla bla bla bla . . .

#### A.7.4 Source électronique de type **DynaMed Plus®**

Par une simple recherche internet (Duckduckgoglant ...ceci **citing Dynamed**, vous pourrez retrouver ce que **DynaMed Plus®** propose selon le *style APA* :

Citing a specific record :

DynaMed Plus. (2015, March 8). Acetaminophen poisoning. Ipswich, MA : EBSCO Information Services. Retrieved March 1, 2015, from <http://www.dynamed.com/login.aspx?di...aMed&id=113862>

Citing a specific drug record :

Truven Health Analytics Inc., DynaMed Plus. (2015, March 8). Varenicline. Ipswich, MA : EBSCO Information Services. Retrieved May 3, 2015, from <http://www.dynamed.com/login.aspx?di...naMed&id=23301>

Citing a specific lab record :

Truven Health Analytics Inc., DynaMed Plus. (2015, April 25). Cholesterol serum measurement. Ipswich, MA : EBSCO Information Services. Retrieved May 3, 2014, from <http://www.dynamed.com/topics/dmp~AN...rol-measuremen>

Citing using an in text citation :

Severe effects of acetaminophen poisoning are more common after age 40. (DynaMed Plus, 2015).

#### Reprenons les suggestions pour les rendre conformes au *style APA*

Utilisation d'une rubrique spécifique :

DynaMed Plus. (8 mars 2018). *Acetaminophen poisoning*. Ipswich, MA: EBSCO Information Services. Disponible le 8 mars 2018 à <http://www.dynamed.com/login.aspx?di...aMed&id=113862>

Il est à remarquer que, cette fois, la date de la consultation est importante car une rubrique peut subir des changements suites à de nouvelles publications.

Utilisation d'une médication spécifique :

Truven Health Analytics Inc., DynaMed Plus. (8 mars 2018). *Varenicline*. Ipswich, MA: EBSCO Information Services. Disponible le 8 mars 2018 à <http://www.dynamed.com/login.aspx?di...naMed&id=23301>

Utilisation d'un test laboratoire spécifique :

Truven Health Analytics Inc., DynaMed Plus. (8 mars 2018a). *Cholesterol serum measurement*. Ipswich, MA: EBSCO Information Services. Disponible le 8 mars 2018 à <http://www.dynamed.com/topics/dmp~AN...rol-measuremen>

NB : dans ces trois exemples, j'ai consulté à la même date les trois références. Si on ne peut pas les distinguer en fonction de l'année, il faut appliquer le Cas B6 comme avec ce qui suivrait dans votre travail :

DynaMed Plus. (8 mars 2018). *Acetaminophen poisoning*. Ipswich, MA: EBSCO Information Services. Disponible le 8 mars 2018 à <http://www.dynamed.com/login.aspx?di...aMed&id=113862>

...

Truven Health Analytics Inc., DynaMed Plus. (8 mars 2018a). *Cholesterol serum measurement*. Ipswich, MA: EBSCO Information Services. Disponible le 8 mars 2018 à <http://www.dynamed.com/topics/dmp~AN...rol-measurmen>

Truven Health Analytics Inc., DynaMed Plus. (8 mars 2018b). *Varenicline*. Ipswich, MA: EBSCO Information Services. Disponible le 8 mars 2018 à <http://www.dynamed.com/login.aspx?di...naMed&id=23301>

NB : "Disponible à ..." plutôt que "Repéré à ..." si l'accès est limité (comme avec un ID et mot-de-passe ou \$).

#### A.7.5 Source électronique de type UpToDate®

Exemple transmis gracieusement par Véronique Prémont inspiré du blog [how-to-cite-the-uptodate-database-in-apa-style.html](http://how-to-cite-the-uptodate-database-in-apa-style.html).

Aronson, M. D., & Auwaerter, P. G. (2019). Infectious mononucleosis. Dans S. Bond (Éd.), *UpToDate*. Disponible le 15 septembre 2019 à <https://www.uptodate.com/contents/infectious-mononucleosis?search=mononucleosis...>

NB : "Disponible à ..." plutôt que "Repéré à ..." si l'accès est limité (comme avec un ID et mot-de-passe ou \$).

#### A.7.6 Source électronique de type Medscape

Exemple transmis gracieusement par Guillaume Gauthier Durand.

Alexander, M. R., Madhur, M. D., Harrison, D. G., Dreisbach, A. W., & Riaz, K. (2019). Hypertension treatment and management. Dans E. H. Yang (Éd.), *Medscape*. Repéré le 22 septembre 2019 à <https://emedicine.medscape.com/article/241381-treatment#d9>

#### A.7.7 Source électronique de type StatPEARLS

Auteur, C. Z., Auteur, Y., Auteur, M.-A., & Auteur, B. X. M. (année, mois jour). Titre de la rubrique consultée. Dans *StatPearls*. StatPearls Publishing. Repéré le XX YY ZZ à <https://l'adresse internet de la rubrique>

Ici, on précise "année, mois jour" mentionnés dans la rubrique ET "Repéré le XX YY ZZ" pour le jour où vous avez consulté la rubrique.

#### A.7.8 Source électronique de type ClinicalKey

Tiré de ...<https://www.lib.dmu.edu/db/clinicalkey/cite> et <https://nsufl.libguides.com/c.php?g=558722&p=3842498>

ClinicalKey regroupe diverses ressources "en ligne". Lors de l'utilisation de ces ressources, le type de ressources sera montré dans la référence complète.

En général, traitée la ressource comme si c'était un **chapitre** d'un **ensemble** comme un livre :

Auteur, C. Z., Auteur, Y., Auteur, M.-A., & Auteur, B. X. M. (date). Titre de la ressource(chapitre). Dans A. A. Editeur, B. B. Editeur, & C. C. Editeur (Éds), *Titre de l'ensemble(livre)* (pp. pages-utilisées). Ville, État : Maison-qui-publie.

Particularités :

In citations for drug monographs, images, and patient education materials, include the copyright holder, the title of the material, a reference to ClinicalKey with the appropriate website address, and the **date you viewed the material**.

In citations for material original to Clinical Overviews, include the title of the material, the type of article, a reference to ClinicalKey with the appropriate website address, and the **date you posted and viewed the material**."

For books available in print form and electronic form, include the **publish date in parentheses** after the author's name."

Exemple de Madeleine (20210207) :

Schoenwolf, G. C., Bleyl, S. B., Brauer, P. R., Francis-West, P. H., & Larsen, W. J. (2015). Fourth week : Forming the embryo. Dans G. C. Schoenwolf, S. B. Bleyl, P. R. Brauer, P. H. Francis-West, & W. J. Larsen (Éds), *Larsen's human embryology* (5e éd., chap. 4, pp. 82-107, ClinicalKey). Edinburgh, Scotland : Churchill Livingstone. Disponible à <https://www-clinicalkey-com.ezproxy.usherbrooke.ca/...3-s2.0-B9781455706846000047>

NB : Habituellement les éditeurs sont différents des auteurs.

Exemple de Pénélope (20210206) :

Thermal burns. (30 janvier 2020). Dans Elsevier BV, *Elsevier point of care* [ClinicalKey]. Toronto, ON : Elsevier. Disponible à <https://www-clinicalkey-com.ezproxy.usherbrooke.ca/...key-points-heading-2>

NB : Il ne semble pas y avoir d'auteurs.

NB : "Disponible à ..." plutôt que "Repéré à ..." si l'accès est limité (comme avec un ID et mot-de-passe ou \$).

### A.7.9 Source électronique de type Ebook

Un auteur (ou mêmes auteurs) de l'ensemble

Potter, P. A., Griffin Perry, A., Stockert, P., Hall, A., Astle, B. J., Duggleby, W., ...Ochs, G. (2019). *Study guide for canadian fundamentals of nursing* (6e éd.) [eBook on VitalSource]. Toronto, ON :Elsevier Canada. Disponible à <https://evolve.elsevier.com/cs/product/9781771721240?role=student>

NB : "Disponible à ..." plutôt que "Repéré à ..." si l'accès est limité (comme avec un ID et mot-de-passe ou \$).

Tiré de ... <https://apastyle.apa.org/style-grammar-guidelines/references/examples/book-references>

## B Comment faire une page "Références"

La section **B Comment faire une page "Références"** précise l'ordre et les particularités de la création d'une page (liste) de références. Cette page se retrouve habituellement vers la fin du travail.

Figure B.1

Exemple de page de références

**Références**

Brouillard, M., Bénard, M., & Blais, J.-F. (2000). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

Brouillard, M., Bénard, M., & Pokorski, B. (1990). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

Charland, S., & Galvin, S. (2000). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

Charland, S., & Galvin, S. (2004). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

Charte des droits et libertés de la personne Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

Code civil du Québec, Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

Lacharité St-Louis, E., & Gagnon, C. (2005). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

Loi modifiant le Code des professions et d'autres Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

McAdoo, T. (2017). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

Ouellet, C. (2007). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

Ouellet, C., & Trancrède, M. (2000). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

Ouellet, C., Veillette, A.-M., & Trancrède, M. (2001). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

Sanchioni, I. (1999). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

Sanchionio, A. (1997). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

Santerre, S., & Volny, M. (2000a). L'incapacité au Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

Santerre, S., & Volny, M. (2000b). La méthode de Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

Santerre, S., & Volny, M. (2000c). Réflexion sur la Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

Tremblay, M.-P. (1997). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

Tremblay, M.-P. (2001). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

Vincent Béland, C., & Messier, C. (2001). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

Yelle, M.-E. (2002). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

Yelle, P. (2002). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...

La liste de références d'un travail comprend toutes les sources (documents), comme les publications, les articles, les sites internet, les livres, les références légales, . . ., citées dans le texte (exceptions : les notes de cours ( page 24) et les communications personnelles ( page 24)). La liste est située à la fin du travail avant les appendices. De façon générale, le titre "Références" est indiqué par l'APA mais comment se présente la section des références va dépendre des *consignes particulières relatives à la mise en page des travaux*.

Un façon possible de présenter cette section est d'utiliser le **TITRE de niveau 1** de l'APA (qui centre en gras le mot "Références") suivi, sur la même page, des références. La figure présentée sur la page précédente en est un exemple.

Un second façon, pour les travaux spécialement longs, le mot "Références" apparaît seul au centre d'une page (horizontalement et verticalement) comme une page séparatrice de chapitre. La section "Références" est alors interprétée comme un chapitre en soi.

Rappel du règlement de l'École des sciences infirmières :  
*Pour les consignes particulières relatives à la mise en page des travaux (par exemple : marge, police, taille de caractères, interlignes et autres), le personnel enseignant doit stipuler ces attentes clairement dans le plan d'activité pédagogique.*

## B.1 Avertissement !

Ordre des références	Exemple(s)
<p><b>Cas B0</b></p> <p>ATTENTION :  on ne change jamais l'ordre des auteurs d'un article (d'une même source)!!!!</p>	<p>Lacharité St-Louis, E., &amp; Gagnon, C. (2005). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla . . .</p> <p>Vincent Béland, C., &amp; Messier, C. (2001). . .</p>

## B.2 Ordre général des références

Votre liste de références doit respecter l'ordonnement suivant :

Ordre des références	Exemple(s)
<p><b>Cas B1</b></p> <p>Les références (sources) doivent être ordonnées, dans la liste des références, selon l'ordre alphabétique du nom de famille du premier auteur.</p> <p>[ en fait, toujours par ordre alphabétique ]</p>	<p>Charland, S., &amp; Galvin, S. (2000). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla . . .</p> <p>Lacharité St-Louis, E., &amp; Gagnon, C. (2005). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla . . .</p> <p>Sanchion, I. (1999). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla . . .</p> <p>Sanchion, A. (1997). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla . . .</p> <p>Vincent Béland, C., &amp; Messier, C. (2001). . .</p>

### B.3 Ordre : particularités

Ordre des références	Exemple(s)
<p><b>Cas B2</b></p> <p>Si vous avez des références du(des) même(s) auteur(s), classez-les du plus ancien au plus récent dans la liste des références.</p> <p>[ en fait, toujours par ordre alphabétique ]</p>	<p>Charland, S., &amp; Galvin, S. (2000). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...</p> <p>Charland, S., &amp; Galvin, S. (2004). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...</p> <p>Tremblay, M.-P. (1997). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...</p> <p>Tremblay, M.-P. (2001). ...</p>

Ordre des références	Exemple(s)
<p><b>Cas B3</b></p> <p>Si vous avez des références dont le premier auteur est le même, mais que dans ces références, il est seul ou avec des co-auteurs différents, mettre la référence avec un seul auteur en premier. Par la suite, selon l'ordre alphabétique des co-auteurs ...</p> <p>[ en fait, toujours par ordre alphabétique ]</p>	<p>Ouellet, C. (2007). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...</p> <p>Ouellet, C., &amp; Trancrède, M. (2000). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...</p> <p>Ouellet, C., Veillette, A.-M., &amp; Trancrède, M. (2001). ...</p>

Ordre des références	Exemple(s)
<p><b>Cas B4</b></p> <p>Si vous avez des références d'une même année dont les auteurs ont le même nom de famille, mais des prénoms différents, classez-les selon l'ordre alphabétique du prénom.</p> <p>[ en fait, toujours par ordre alphabétique ]</p>	<p>Yelle, M.-E. (2002). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...</p> <p>Yelle, P. (2002). ...</p>

Ordre des références	Exemple(s)
<p><b>Cas B5</b></p> <p>Si vous avez des références ayant le(s) même(s) premier(s) auteur(s), classez selon l'ordre alphabétique du nom de famille des co-auteurs suivants.</p> <p>[ en fait, toujours par ordre alphabétique ]</p>	<p>Brouillard, M., Bénard, M., &amp; Blais, J.-F. (2000). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...</p> <p>Brouillard, M., Bénard, M., &amp; Pokorski, B. (1990). ...</p>

Ordre des références	Exemple(s)
<p><b>Cas B6</b></p> <p>Si vous avez des références <b>du(des) même(s) auteur(s) et de même année</b>, classez-les selon l'ordre alphabétique de la première lettre du titre de l'article ou, en général, du premier terme qui les distingue (excluant les articles « Une », « La », « Les », ... ou en anglais « The », ... (Provost et al., 2010, p. 71 en bas de page et pour 2016, p. 73 en haut de page)).</p> <p>À noter que les lettres « a, b, c, ... » sont ajoutées à la fin de l'année (dans les parenthèses) pour distinguer les deux (ou plusieurs) références. Ces lettres devront également apparaître dans la référence, lorsque citée dans le texte. (voir exemples : Provost et al., 2010, p. 141 les 2, 3 et 4ème références ou pour 2016, p. 145)</p> <p>Les lettres « a, b, c, ... » ne sont pas en ITALIQUE dans cette page des Références, ni dans le texte!</p> <p>[ en fait, toujours par ordre alphabétique ]</p>	<p>Santerre, S., &amp; Volny, M. (2000a). L' <b>l</b>ncapacité au Bla bla bla bla bla bla bla bla ...</p> <p>Santerre, S., &amp; Volny, M. (2000b). La <b>m</b>éthode de Bla bla bla bla bla bla bla bla ...</p> <p>Santerre, S., &amp; Volny, M. (2000c). <b>R</b>éflexion sur la ...</p>

## B.4 Ordre : plusieurs types de références

Et lorsque vous avez des documents légaux, des sources électroniques et d'autres ...

Ordre des références	Exemple(s)
<p><b>Cas B7</b></p> <p>Rappel de B1 : Les références (sources) doivent être ordonnées, dans la liste des références, selon l'ordre alphabétique du nom de famille du premier auteur ou, dans le cas de documents légaux, ... du titre du document légal.</p> <p>[ en fait, toujours par ordre alphabétique, et cela ne varie pas en fonction du type de référence ! ]</p>	<p><b>C</b>harland, S., &amp; Galvin, S. (2000). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...</p> <p><b>C</b>harte des droits et libertés de la personne, RLRQ c C-12.</p> <p><b>C</b>ode civil du Québec, RLRQ c CCQ-1991.</p> <p><b>L</b>acharité St-Louis, E., &amp; Gagnon, C. (2005). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...</p> <p><b>L</b>oi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé, LQ 2002, c 33.</p> <p><b>M</b>cAdoo, T. (2017). <i>DOI Display Guidelines Update</i> [Blog]. Repéré à Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...</p> <p><b>S</b>anchion, I. (1999). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...</p> <p><b>S</b>anchion, A. (1997). Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla ...</p> <p><b>V</b>incent Béland, C., &amp; Messier, C. (2001). ...</p>

Ordre des références	Exemple(s)
<p><b>Cas B8</b></p>	<p>[ en cas de doute, toujours par ordre alphabétique ]</p>



## C Comment citer une source de type "article de périodique" ou autre dans le texte

La section **C Comment citer une source de type "article de périodique" ou autre dans le texte** précise les façons dont on utilise les références à l'intérieur du travail traité de ces règles.

Afin d'indiquer une référence d'un article dans un texte, vous devez suivre les règles suggérées dans la section 2.3.1 de Provost et al. (2010, 2016). Malgré tout, certaines des particularités suivantes qui s'appliquent n'y sont pas précisées.

### Principes de l'APA dans le texte :

On indique les informations minimales (nécessaires et suffisantes) afin de pouvoir se référer correctement à la "bonne" source décrite dans la liste des références (dans les pages "Références").

Ces informations restreintes sont généralement en deux parties :

Une première partie sur des éléments du [ Qui ? ] ...

Une seconde partie sur des éléments de [ Quand ? ] ...

Formes de référence à une source dans le texte :

**"Objet" de la phrase :** La référence est utilisée comme sujet ou autre dans une phrase. L' APA 7 utilise l'expression "citation narrative" pour cette forme de référence.

Camara et Lanson (2007) ont mené une étude descriptive ...

Tel que démontré par Camara et Lanson (2007), la gestion de la douleur ...

En 2007, l'étude descriptive de Camara et Lanson a précisé ...

**Entre (" parenthèses ") :** Habituellement à la fin d'une phrase pour indiquer que celle-ci est inspirée de la (les) source(s). L' APA 7 utilise l'expression "citation par parenthèses" pour cette forme de référence.

...bla bla bla (Camara & Lanson, 2007).

...il y a eu plusieurs études sur le sujet dont une d'entre elles (Camara & Lanson, 2007) est particulière.

Citations de références dans le texte		Exemples
D'une source ou publication qui n'a qu'un seul auteur		
Cas C1		Darbouze (2009) a étudié le phénomène des urgences. ... bla bla bla. (référence -dans le texte- présentée la 1 <sup>ère</sup> fois dans tout le texte). (... si plus loin, dans le même paragraphe ...). Darbouze précise d'ailleurs ... bla bla bla.
!	Si votre source a <b>un seul</b> auteur, vous indiquez toujours (à chaque fois) le <i>nom de famille</i> <sup>1</sup> de l'auteur suivi de l'année. Voir les formes dans les exemples.	
	nom de famille <sup>1</sup> : voir Cas C12	(dans un autre paragraphe ...) Plusieurs études ont traité de ce sujet, mais une d'entre elles (Darbouze, 2009) est particulière. ... (référence -dans le texte- présentée dans un autre paragraphe différent de la 1 <sup>ère</sup> fois citée) ...bla bla bla.
	Exception (Cas C0)	Formes courantes (toujours): Darbouze (2009) Ou (Darbouze, 2009)

Citations de références dans le texte		Exemples
D'une source ou publication collective (2 auteurs)		
Cas C2		Camara et Lanson (2007) ont mené une étude sur la gestion des ressources humaines. (référence -dans le texte- présentée la 1 <sup>ère</sup> fois dans tout le texte). (... si plus loin, dans le même paragraphe ...) L'étude de Camara et Lanson a démontré que ... (référence -dans le texte- présentée la 2 <sup>e</sup> fois dans le même paragraphe que la 1 <sup>ère</sup> fois, on peut omettre la date) ... bla bla bla.
!	Si votre source a <b>deux (2)</b> auteurs, vous indiquez toujours (à chaque fois) le <i>nom de famille</i> <sup>1</sup> du premier auteur suivi de « et » et le <i>nom de famille</i> <sup>1</sup> du deuxième auteur suivi de l'année.	
	nom de famille <sup>1</sup> : voir Cas C12	(dans un autre paragraphe ...) Tel que démontré par Camara et Lanson (2007), la gestion des ressources humaines... (référence -dans le texte- présentée dans un autre paragraphe différent de la 1 <sup>ère</sup> fois citée) ...bla bla bla.
	Exception (Cas C0)	Formes courantes – <b>Toujours</b> : Camara et Lanson (2007) Ou (Camara & Lanson, 2007)
		NB : le « & » <sup>2</sup> NB : pas de « , » <sup>3</sup> entre « Camara » et le « et » ou entre « Camara » et le « & » !

<sup>1</sup> **Nom de famille** (sans les initiales; exception si C12)

<sup>2</sup> Le « & » dans une parenthèse, pas un « et » → voir exemple : Provost et al. (2010, 2016, bas de p. 48).

<sup>3</sup> C'est uniquement dans le cas de deux auteurs ! ( Provost et al., 2010, 2016, milieu et bas de p. 48).

Citations de références dans le texte		Exemples
<b>D'une source ou publication collective (3 auteurs et plus)</b>		
<p>Cas C4</p> <p>Si votre source a <b>3 auteurs et plus</b>, vous indiquez dès la première fois et seulement le <i>nom de famille</i><sup>1</sup> du premier auteur suivi d'un « et al. » et de l'année.</p> <p>NB : Dans « et al. », le point « • » est obligatoire : c'est une abréviation conventionnée.</p>	<p>Houle-Dion et al. (2008) ont mené une étude sur la gestion des ressources humaines. (référence -dans le texte- présentée la 1<sup>ère</sup> fois dans tout le texte). (... si plus loin, dans le même paragraphe ...) L'étude de Houle-Dion et al. a démontré que ... (référence -dans le texte- présentée la 2<sup>e</sup> fois dans le même paragraphe que la 1<sup>ère</sup> fois, on peut omettre la date) ... bla bla bla.</p> <p>(dans un autre paragraphe ...)</p> <p>Tel que démontré par Houle-Dion et al. (2008), la gestion des ressources humaines... (référence -dans le texte- présentée dans un autre paragraphe différent de la 1<sup>ère</sup> fois citée) ...bla bla bla.</p>	
<p><b>!</b></p> <p>nom de famille<sup>1</sup> : voir Cas C12</p> <p>Exception (Cas C0)</p>	<p>Formes courantes – <b>Toujours</b> :</p> <p style="padding-left: 40px;">Houle-Dion et al. (2008)</p> <p>Ou</p> <p style="padding-left: 40px;">(Houle-Dion et al., 2008)</p>	
	<p>NB : le « et al. »<sup>7</sup></p>	

Citations de références dans le texte		Exemples
<b>D'une source dont l'auteur est un organisme</b>		
<p>Cas C5</p> <p><u>Exception</u> :</p> <p>si une référence est dans le même paragraphe que la première fois qu'elle a été indiquée, vous n'avez pas besoin d'indiquer la date. (Cas C0B : Provost et al., 2010, p. 49; Provost et al., 2016, pp. 49 et 50)</p>	<p>L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec [OIIQ] (2007) a mené une étude sur la gestion des ressources humaines. (référence -dans le texte- présentée la 1<sup>ère</sup> fois dans tout le texte). (... si plus loin, dans le même paragraphe ...) Bla bla bla. L'étude de l'OIIQ a démontré que ... (référence -dans le texte- présentée la 2<sup>e</sup> fois dans le même paragraphe que la 1<sup>ère</sup> fois, on peut omettre la date) ... bla bla bla.</p> <p>(dans un autre paragraphe ...)</p> <p>Tel que démontré par l'OIIQ (2007), la gestion des ressources humaines... (référence -dans le texte- présentée dans un autre paragraphe différent de la 1<sup>ère</sup> fois citée) ...bla bla bla.</p>	
<p><b>!</b></p> <p>À moins que cette date soit un élément essentiel pour distinguer cette référence dans le texte d'une autre qui lui est semblable !</p>	<p>NB :</p> <p>L'apparition, après avoir indiqué le Nom au complet de l'organisme, de « [ », « acronyme de l'organisme » et « ] », comme dans l'exemple [OIIQ] la première fois que l'on utilise cet organisme permet de l'utiliser partout ailleurs dans le texte pour identifier l'organisme !</p> <p>Autres exemples :</p> <p>Le Ministère de la santé et des services sociaux du Québec [MSSSQ] (2012) ...</p> <p>L'Institut national de la santé publique du Québec [INSPQ] (2010) ...</p>	

<sup>7</sup> Le « et al. » est une abréviation conventionnée: ce n'est pas « & al. » !

## C.1 Dépendances dans le texte

### Autres particularités des citations de sources dans le texte

#### LES DÉPENDANCES DANS LE TEXTE ENTRE LES SOURCES (RÉFÉRENCES)

Principes de l'APA: dans le texte, on indique les informations minimales (nécessaires et suffisantes) afin de pouvoir se référer correctement à la "bonne" source décrite dans la liste des références. D'où les cas de "Darbouze (2009)", "(Houle-Dion et al., 2007)" des CAS C1 à C5.

Lorsque deux (ou plusieurs) références se ressemblent, aller jusqu'où on peut distinguer les deux références

- (1) en ajoutant soit des lettres « a », « b », ... aux années (seulement dans le CAS C11), ou bien en ajoutant les initiales des auteurs (CAS C12),
- (2) ou bien en ajoutant TOUTE AUTRE INFORMATION MINIMALE NÉCESSAIRE, MAIS SUFFISANTE pour les distinguer à tout moment dans le texte et sans problème dans la liste des références... (CAS C13).

Citations de références dans le texte	Exemples
<b>Plusieurs sources pour une même idée ou phrase dans le texte</b>	
Cas C10 Les références à plusieurs auteurs dans le texte sont placées <b>toujours par ordre alphabétique</b> (Provost et al., 2010, p. 49, no 1.).	Plusieurs auteurs ont démontré le lien entre la pratique et la recherche (Darbouze, 2009; Deslauriers, Roy, Dermel & Blais, 2007; Houle-Dion et al., 2008).
Cas C11 (lié à B6) S'il s'agit de plusieurs références d'un même auteur dans la même année, introduire les lettres a, b, c, ... après l'année. (APA, 2005, p. 212; APA, 2010, p. 178; Provost et al., 2010, p. 49, no 3.)  Ces lettres sont assignées en fonction de l'ordre dans les « Références bibliographiques » (voir section précédente → section B (cas B6) de ce document).	Le diabète est associé à ... (Lévesque, 1999a, 1999b).
Cas C12 Si les premiers auteurs des références portent le même nom de famille, mettre les références par ordre alphabétique du prénom de l'auteur et indiquez les initiales du prénom avant le nom. C'est le seul moment, lorsque l'on CITE une source dans le texte, que l'on peut mettre des initiales de prénoms.	(I. Lévesque, 1997; M. Lévesque, 1989; Y. Lévesque, 2000)

Attention : l'usage des initiales de prénom(s) (Cas C12) n'est pas nécessaire lorsque l'on peut distinguer les sources avec les autres auteurs des sources (s'il y a lieu).

Exemple : (Lévesque, 1997; Lévesque & Bergeron, 1989; Lévesque, Camara, & Lanson, 2000).

<p>Cas C13</p> <p>En général, on présente les informations « auteurs<sup>8</sup> » et « date » minimales et suffisantes afin de pouvoir se référer à la bonne source dans la liste de références d'un travail « <b>Références</b> ».</p>	<p>Deux articles de 6 auteurs ou plus avec le même premier auteur et même année, mais le second auteur diffère dans la liste des références :</p> <div data-bbox="787 327 1419 552" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px 0;"> <p style="text-align: center;">Références</p> <p>Michaud, C., Bois, C., Chartier, K., Darbouze, J., Deslauriers, M.-C., Roy, H., Dermel, J., &amp; Blais, J.-F. (2011). ...</p> <p>Michaud, C., St-Denis, A., Nguyen, B.-L., Reeves, I., Niang, S., &amp; Kane, I. (2011). ...</p> </div> <p>En principe, selon le Cas C4, on devrait avoir (Michaud et al., 2011; Michaud et al., 2011) <b>et on est pris avec 2 formes de références dans le texte qui ne permettent pas de distinguer l'une de l'autre.</b></p>
<p><b>La solution APA:</b></p> <p style="text-align: center;">(Michaud, Bois, et al., 2011; Michaud, St-Denis, et al., 2011)</p> <p style="text-align: center;">Noter l'apparition d'une virgule avec cette forme avant le « et » (dans le texte ou dans une parenthèse). Voir ex : APA (2010, milieu de p. 175).</p>	

<sup>8</sup> On priorise la distinction des sources par les noms de famille des auteurs, à l'exception des cas semblables au Cas C12.



### Cas C14b - L'usage de "Ibid"

Puisqu'il est possible d'utiliser le même document légal dans votre texte à plusieurs reprises, si vous référez au même document immédiatement, même si ce n'est pas le même passage de ce dernier, il est autorisé d'utiliser le terme "Ibid" qui voudrait dire "...dans le même document" (interprétation libre). Voir les exemples des notes 5 et 6 dans le texte de l'encadré qui précède.

### Cas C14c - L'usage de "supra"

Lorsque c'est le même document qu'à une note antérieure que vous réutilisez, alors une stratégie est possible afin de simplifier la *note de bas de page*. À la première *note de bas de page* de ce document, la référence complète du document légal y est mentionnée. Juste avant le "point" de fin de la référence, il est possible d'ajouter entre "[" et "]" une forme réduite pour s'y référer dans d'autres note de bas de page. Voir les exemples des notes 2 et 4 dans le texte de l'encadré qui précède.

### Cas C15 - Le cas des sources exclusivement de l'internet

Citing using an in text citation :

Severe effects of acetaminophen poisoning are more common after age 40. (DynaMed Plus, 2015).

## D Cas particuliers sortant des règles

La section **Cas particuliers sortant des règles** précise les façons dont on pourrait utiliser les références dans des situations particulières.

En fait, les deux premières situations qui seront présentées ne sont pas couvertes dans Provost et al. (2010, 2016). Aussi, le traité original de *style APA* (APA, 2010) ne donne pas d'indications pour alléger les contenus des diapositives ou de tableaux car pour l'APA, les règles s'appliqueraient sans distinctions du contexte.

*Je voudrais répondre à certaines questions qui me sont posées concernant la reconnaissance de sources dans les travaux dont notamment une présentation de diapositives (PPT). Je peux vous dire, d'entrée de jeu, que tout n'est pas indiqué dans le livre du *style APA* (APA, 2010), ni même dans la ressource francophone de Provost et al. (2010, 2016) indiquée par l'École. Ainsi il y a des zones où il est intéressant de tendre vers ce style, mais aussi de l'adapter.*

*Ce qui apparaît important pour faire ces adaptations est que cela dépend des circonstances. Avant de parler des diapositives, je vois beaucoup d'analogies avec la construction de tableaux de votre travail, mémoire, thèse ou essai. Je vais partir de ces exemples en premier.*

### D.1 Tableau/Figure inspiré de plusieurs références

Les exemples de Tableaux (ou Figures) de Provost et al. (2010, 2016) sont peu adéquats comme exemples pour le genre d'information que vous aurez à colliger pour votre travail. En effet, les exemples présentés dans leurs livres prennent comme acquis que vous avez généré les dites données du tableau durant votre recherche, ce qui ne représente pas ce que vous avez à faire dans vos tableaux pour votre travail. Dans le cadre de l'essai MSI, votre directrice vous suggèrera sûrement de développer un esprit de synthèse et à beaucoup d'occasions, un tableau intégrant plusieurs ressources (synthèse de plusieurs articles, livres, ...) est un bonus pour votre essai. Mais cela dit, plusieurs sources entraînent plusieurs références.

Dans les tableaux suivants (des exemples des années passées pour votre compréhension et non des modèles absolus qu'il faut suivre), certaines étudiantes avaient utilisé les règles de citation dans le texte du *style APA*, mais parfois avec l'inconvénient de l'encombrement d'informations dans le tableau surtout si une information (un item) est identifiée par plusieurs sources. Voici un exemple où le nombre de références n'encombre pas le propos de la rédactrice :

Tableau 7	
<i>Avantages et inconvénients des tests diagnostiques proposés</i>	
Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"><li>• Dépister le cancer tôt avec un meilleur pronostic (MSSS, 1996)</li><li>• Traitement plus conservateur (moins de chirurgies)</li><li>• Diminution du taux de mortalité chez les femmes de 50 à 69 ans (GECSSP, 2011)</li><li>• Connaître l'étendue de la maladie</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faux positifs (moins dans le cas d'une mammographie diagnostique [Barlow et al., 2002])</li><li>• Faux négatifs (2.6-2.7 %) avec mammographie et échographie (Moy et al., 2002)</li><li>• Risque faible associé aux radiations (CAR, 2012)</li><li>• Surdiagnostic/Surtraitement (GECSSP, 2011)</li><li>• Douleur et malaise pendant la mammographie (MSSS, 1996)</li><li>• Anxiété de l'attente des résultats (RQASF, 2004; MSSS, 1996)</li><li>• Risque faible de rupture des implants (Santé Canada, 2012)</li><li>• Mammographie demandant plus de temps avec implants (CAR, 2012)</li></ul>

Figure D.1. Exemple de **tableau équilibré** utilisant le système de citation dans le texte des références du *style APA*



D'autres étudiantes avaient utilisé un système de « numéros en exposant », système qui permet plus facilement à la personne lectrice de se concentrer sur le contenu utile du tableau même si une information (un item du tableau) est identifiée par plusieurs sources (voir l'exemple suivant) :

Tableau 2  
*Facteurs de risque des troubles d'apprentissage*

Facteurs de risque modifiables	Facteurs de risque non modifiables
Faible statut social / faible revenu familial <sup>1, 2, 6</sup>	Complications au cours de l'accouchement (p. ex. : toxémie, pertes sanguines importantes ou travail prolongé) <sup>5</sup>
Exposition fœtale aux drogues / à l'alcool / à la nicotine / à certains médicaments <sup>1, 2, 5</sup>	Complications néonatales (p. ex. : prématurité, petit poids de naissance, ictère sévère, détresse respiratoire ou faible APGAR) <sup>2, 5</sup>
Rôle parental inefficace (négligence) <sup>4</sup>	Infection ayant causé atteinte du SNC <sup>5</sup>
Faible scolarité parentale <sup>4</sup>	Blessure sévère à la tête <sup>5</sup>
Conflits familiaux / famille séparée <sup>1, 2</sup>	Facteurs génétiques <sup>2, 5</sup>
Utilisation de deux langues différentes <sup>3</sup>	Être un garçon <sup>2</sup>

*Note.* Inspiré de : <sup>1</sup>Altarc & Saroha, 2007 ; <sup>2</sup>Handler & Fierson, 2011 ; <sup>3</sup>ATAO, 2003 ; <sup>4</sup>Milan et al., 2006 ; <sup>5</sup>Porter & Kaplan, 2014 ; <sup>6</sup>Riberdy et al., 2013.

*Figure D.2.* Exemple de tableau avec multiples références pour ses items utilisant des numéros en exposant pour ne pas encombrer le propos tout en conservant, en bas de tableau, les références selon le style APA

Les circonstances ici sont :

Figure D.1 : quelques références pouvant s'intégrer dans le tableau sans l'alourdir ⇒ système de citation dans le texte des références du style APA

Figure D.2 : séries d'items du tableau corroborés par plusieurs références ⇒ utilisation d'un système de « numéros en exposant » associé aux références en bas de tableau

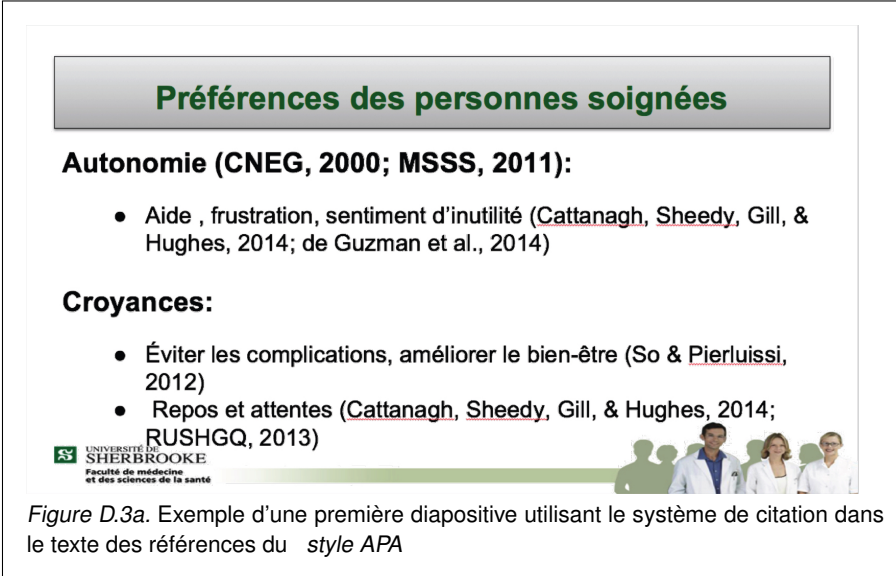
Alors, l'important, c'est de se servir de son jugement pour choisir la forme que vous aurez dans vos tableaux de l'essai et de valider avec votre directrice. Mais aussi, il faudrait avoir une certaine consistance ! Vous utilisez la façon de la Figure 1 ou de la Figure 2 (ou une autre ! en rapport tout de même avec le Style APA), mais vous l'utilisez partout dans votre essai.

## D.2 Références utilisées sur une diapositive

Il serait possible d'avoir des raisonnements semblables pour une présentation de diapositives.

Voyons un exemple :

Dans les deux images suivantes (figures D.3a et D.3b), nous avons les extraits de 2 diapositives d'une même présentation utilisant le système des citations de références dans le texte du *style APA* :



**Préférences des personnes soignées**

**Autonomie (CNEG, 2000; MSSS, 2011):**


- Aide , frustration, sentiment d'inutilité (Cattanagh, Sheedy, Gill, & Hughes, 2014; de Guzman et al., 2014)

**Croyances:**

- Éviter les complications, améliorer le bien-être (So & Pierluissi, 2012)
- Repos et attentes (Cattanagh, Sheedy, Gill, & Hughes, 2014; RUSHGQ, 2013)

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE  
Faculté de médecine et des sciences de la santé

Figure D.3a. Exemple d'une première diapositive utilisant le système de citation dans le texte des références du *style APA*



**Préférences des personnes soignées (suite)**

**Craintes:**

- Chutes, blessures, capacités (Cattanagh, Sheedy, Gill, & Hughes, 2014; de Guzman et al., 2014; So & Pierluissi, 2012; Taylor & Pescatello, 2016)
- Directives et recommandations (de Guzman et al.; 2012; So et Pierluissi, 2012)

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE  
Faculté de médecine et des sciences de la santé

Figure D.3b. Exemple de la diapositive suivante de la même présentation utilisant le système de citation dans le texte des références du *style APA*

Dans ces deux diapositives, plus de 60% du contenu écrit en est associé à l'écriture des références. Toutefois, cette place des références n'est pas trop déséquilibrée.

Voyons maintenant le contenu des deux mêmes diapositives avec un système de « numéros en exposant » :

## Préférences des personnes soignées

### Autonomie<sup>2,4</sup> :

- Aide , frustration, sentiment d'inutilité<sup>1,3</sup>

### Croyances:

- Éviter les complications, améliorer le bien-être<sup>6</sup>
- Repos et attentes<sup>1,5</sup>

### Craintes:

- Chutes, blessures, capacités<sup>1,3,6,7</sup>
- Directives et recommandations<sup>3,6</sup>

<sup>1</sup>(Cattanagh, Sheedy, Gill, & Hughes, 2014) <sup>2</sup>(CNEG, 2000) <sup>3</sup>(de Guxman et al., 2014) <sup>4</sup>(MSSS, 2011)  
<sup>5</sup>(RUSHGQ, 2013) <sup>6</sup>(So & Pierluissi, 2012) <sup>7</sup>(Taylor & Pescatello, 2016)



Figure D.4. Exemple de diapositive utilisant un système de « numéros en exposant » associé aux des références du style APA en bas de diapositives

Plutôt que d'avoir 2 diapositives sur les « préférences des personnes soignées », le système des « numéros en exposant » a permis de résumer le tout en une seule diapositive. C'est à la présentatrice de juger si sa stratégie serait mieux « rendue » avec l'une ou l'autre des façons (ou d'une autre façon) pourvu que l'on reconnaisse la source du matériel présenté avec un système se rapprochant du style APA et que cette façon est utilisée partout dans la même présentation.

Voyons maintenant une diapositive d'une présentation doctorale qui initialement utilise un système de « numéros en exposant » (Figure 5) puis retravaillée afin d'avoir le système des citations de références dans le texte du style APA (Figure 6) :

## Faits saillants

- En 2005, OC peu déployées<sup>1,2</sup>, occasion manquée<sup>1</sup>.
- En 2016, OC processus d'implantation ardu<sup>2</sup>
- En GMF, la présence d'infirmière ne se traduit pas par un rôle élargi<sup>3,4,5,6,7</sup>
- OC évaluées surtout dans l'étude d'implantation des 1<sup>er</sup> GMF, quoique peu<sup>2</sup>
  - Associées aux maladies chroniques<sup>3,4</sup>
  - ∅ sur les retombées des OCD sur l'autogestion du DbT2
- DA, leurs études relatent toujours des défis de CI<sup>8,9,10</sup>
- Approches variées, devis variés, niveau de preuve faible à modéré
- Cadre conceptuel sur l'implantation d'innovation, un modèle sur la CI
- Étude de la CI en GMF: structuration et typologie plutôt que son évolution

<sup>1</sup>OIIQ, 2005; <sup>2</sup>AQEISS, 2009; <sup>3</sup>Beaulieu et al., 2006; <sup>4</sup>Bowen et al., 2007; <sup>5-6</sup> Pineault et al., 2005, 2008; <sup>7</sup>Pelletier, 2008; <sup>8</sup>Alvarado, 2007; <sup>9</sup>Philips et al., 2015; <sup>10</sup>Wilkinson, 2015.



Figure D.5. Exemple de diapositive utilisant un système de « numéros en exposant » associé aux des références du style APA en bas de diapositives

Et

## Faits saillants

- En 2005, OC peu déployées (AQESSS, 2009; OIIQ, 2005), occasion manquée (AQESSS, 2009)
- En 2016, OC processus d'implantation ardu (AQESSS, 2009)
- En GMF, la présence d'infirmière ne se traduit pas par un rôle élargi (Beaulieu et al., 2006; Bowen et al., 2007; Pineault et al., 2005, 2008)
- OC évaluées surtout dans l'étude d'implantation des 1<sup>e</sup> GMF, quoique peu (AQESSS, 2009)
  - Associées aux maladies chroniques (Beaulieu et al., 2006; Bowen et al., 2007)
  - ∅ sur les retombées des OCD sur l'autogestion du DbT2
- DA, leurs études relatent toujours des défis de CI (Alvarado, 2007; Philips et al., 2015; Wilkinson, 2015)
- Approches variées, devis variés, niveau de preuve faible à modéré
- Cadre conceptuel sur l'implantation d'innovation, un modèle sur la CI
- Étude de la CI en GMF: structuration et typologie plutôt que son évolution



Figure D.6. Contenu identique de la Figure D.5 en utilisant le système des citations de références dans le texte du *style APA* dans la diapositive

Donc, cela dépend encore des circonstances : dans les deux façons de présenter, il y a le souci de citer ses sources, et de les citer en utilisant les principes du *style APA* .

### À mon avis, ...

L'un ou l'autre des systèmes respecte la reconnaissance des sources utilisées.

Un choix ou un autre doit être utilisé tout le long de la même présentation.

L'usage du système des citations de références dans le texte respecte très bien le *style APA* , mais cet usage doit dépendre des circonstances!

L'usage du système de numéros serait approprié lorsque beaucoup de références supporteraient le contenu de la diapositive ou même d'un tableau.

Et c'est la présentatrice qui doit se servir de son jugement afin de d'évaluer laquelle des deux façons mets le plus en valeur son propos.

## Références

- American Psychological Association. (2001). *Publication manual of the American Psychological Association* (5e éd.). Washington, DC: Auteur.
- American Psychological Association. (2005). *Concise rules of APA style*. Washington, DC: Auteur.
- American Psychological Association. (2010). *Publication manual of the American Psychological Association* (6e éd., 3e impr.). Washington, DC: Auteur.
- American Psychological Association. (2020). *Publication manual of the American Psychological Association* (7e éd.). <https://doi.org/10.1037/0000165-000>
- EBSCO Information Services HQ. (2018). *How to cite information from DynaMed Plus*. Ipswich, MA: Auteur. Repéré à [https://help.ebsco.com/interfaces/DynaMed\\_Plus/DynaMed\\_Plus\\_User\\_Guide/How\\_to\\_Cite\\_Information\\_from\\_DynaMed\\_Plus](https://help.ebsco.com/interfaces/DynaMed_Plus/DynaMed_Plus_User_Guide/How_to_Cite_Information_from_DynaMed_Plus)
- Canadian guide to uniform legal citation = manuel canadien de référence juridique* (8e éd.) (2014). Toronto, ON: Carswell.
- McAdoo, T. (2017). *DOI Display Guidelines Update* [Blog]. Repéré à <http://blog.apastyle.org/apastyle/digital-object-identifieur-doi/>
- The bluebook: A uniform system of citation* (20e éd.) (2015). Cambridge, MA: Harvard Law Review Association.

# Index

[ & ]

- avec les noms d'auteurs, 10
- dans le titre du périodique, 13

[ ( ) parenthèses ]

- avec le [ Quand ? ], 11

[ Quand ? ], Cas A3, 11

[ Qui ? ] selon le nombre d'auteurs

- aucun auteur, Cas A0.1, 9
- avec plus de 20 auteurs, Cas A2.3, 10
- de 2 à 20 auteurs, Cas A2.2, 10
- un seul auteur, Cas A2.1, 9

[ ... ], 10

[ Publié par qui (Où) ? ], 4, 5, 21, 23

[ Quand ? ], 4, 5, 21, 23, 33

[ Qui ? ], 4, 5, 21, 23, 33

[ Quoi ? ], 4, 5, 21, 23

[ Qui ? ] selon le nombre d'auteurs, 9

[ .En ], 8

[ .Fr ], 7

Abréviations

- dans le titre du périodique, 13

Acronymes

- dans le titre du périodique, 13
- pour l'auteur, 7, 8

AllAO, 7

American Psychological Association, 8

Anonyme, 9

APA, 8

APA 7, 4, 33

ARN, 13

Blue book, 19

Breast Cancer Res, 13

canlii.org, 20

Cas A0 Cas particuliers, 5

Cas A0.1 aucun auteur, 5, 9

Cas A10, 15

Cas A1a Auteur : une personne

- Cas A1a.1 Prénom Nom (simple), 6
- Cas A1a.2 Avec particule(s) (de, Jr, van der, ...), 6
- Cas A1a.3 Plusieurs prénoms, 6
- Cas A1a.4 Prénoms liés par un trait d'union - , 6
- Cas A1a.5 Prénoms avec particules , 6
- Cas A1a.6 Plusieurs noms de famille , 6

Cas A1a Un auteur est une personne, 6

Cas A1a.1 Prénom Nom (simple), 6

Cas A1a.2 Avec particule(s) (de, Jr, van der, ...), 6

Cas A1a.3 Plusieurs prénoms, 6

Cas A1a.4 Prénoms liés par un trait d'union - , 6

Cas A1a.5 Prénoms avec particules , 6

Cas A1a.6 Plusieurs noms de famille , 6

Cas A1b Organisation, 7

[ .En ], 8

[ .Fr ], 7

AllAO, 7

APA, 8

CDC, 8

CMQ, 7

INESSS, 7

INSPQ, 7

MSSS, 7

OIIQ, 7

OIIQ, 7

OMS, 7

RNAO, 8

WHO, 8

Cas A1b Un auteur est une organisation, 7, 8

Cas A2.1 [ Qui ? ] : un seul auteur (personne ou organisme), 9

Cas A2.2 de 2 à 20 auteurs, 10

Cas A2.3 avec plus de 20 auteurs, 10

Cas A2.4 après le [ Qui ? ], si le dernier auteur est un organisme, terminer avec un • avant le [ Quand ? ], 11

Cas A3 [ Quand ? ], 11

Cas A3.1 Année, 11

Cas A3.2 Pas de date, 11

Cas A3.3 Sous presse, 11

Cas A3.4 Date pour article scientifique, 11

Cas A3.5 Date pour magazine, journal quotidien, ... , 11

Cas A3.6 Date pour un livre, 11

Cas A3.1 Année, 11

Cas A3.2 Pas de date, 11

Cas A3.3 Sous presse, 11

Cas A3.4 Date pour article scientifique, 11

Cas A3.5 Date pour magazine, journal quotidien, ... , 11

Cas A3.6 Date pour un livre, 11

Cas A4, 12

Cas A4.En, 12

Cas A4.Fr, 12

Cas A5a, 12

Cas A5a.En, 12

Cas A5a.Fr, 12

Cas A5b, 13

Cas A5c, 13

Cas A5d, 22

Cas A5d.En, 22

Cas A5d.Fr, 22

Cas A6, 14

Cas A7, 14

Cas A8, 14

Cas A9, 15

Cas B0, 30

Cas B1, 30

Cas B2, 31

Cas B3, 31

Cas B4, 31

Cas B5, 31

Cas B6, 32

Cas B7, 19, 32

Cas B8, 32

Cas C1, 35  
 Cas C10, 36  
 Cas C11, 36  
 Cas C12, 36  
 Cas C13, 38  
 Cas C14, 19, 38  
 Cas C15, 39  
 Cas C2, 35  
 Cas C4, 35  
 Cas C5, 35  
 Cas D1, 40  
 Cas D2, 41  
 Cas D3a, 42  
 Cas D3b, 42  
 Cas D4, 43  
 Cas D5, 43  
 Cas D6, 44  
 CDC, 8  
 Centers for Disease Control and Prevention, 8  
 Charte des droits et libertés, 19  
 CMQ, 7, 10  
 Code civil du Québec, 19, 32  
 Code criminel, 19  
 Code de déontologie des infirmières et infirmiers, 19  
 Code des professions, 19  
  
 Date de publication, Cas A3, 11  
 DOI, 15  
 doi, 15  
 doi.org, 15  
 Dynamed *Plus*®, 26  
  
 EBSCO Health®, 4, 16, 17  
  
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/>, 20  
<http://www.canlii.org/>, 20  
<https://doi.org/>, 15  
  
 INESSS, 7  
 INSPQ, 7  
  
 JAMA, 13  
 JOGNN, 13  
  
 La Presse, 11  
 Le Devoir, 11  
[legisquebec.gouv.qc.ca](http://legisquebec.gouv.qc.ca), 20  
  
 Loi 90, 19, 32  
 Loi de la protection de la santé publique, 19  
 Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé, 19, 32  
 Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, 20  
 Loi sur le ministère de la santé et des services sociaux, 20  
 Loi sur les infirmières et les infirmiers, 20  
 Loi sur les services de santé et les services sociaux, 20  
  
 Matern Child Health J, 13  
 MSSS, 7  
  
 note de bas de page, 38, 39  
  
 OIIO, 7  
 OIIQ, 7, 9, 10  
 OMS, 7  
 OvidSP®, 4  
  
 particule [ de ], 6  
 particule [ Jr ], 6  
 particule [ van der ], 6  
 Perspective infirmière, 12  
 Protégez-vous, 11  
  
 Red book, 19, 38  
 RefWorks®, 4  
 Registered Nurses' Association of Ontario, 8  
 RNAO, 8  
 référence complète, 3–5, 21, 23  
 références légales, 1  
  
 style APA, 1, 3, 4, 10, 26, 40–44  
 style APA 7, 5  
  
 UpToDate®, 27  
  
 WHO, 8, 9  
 WordCat.org®, 4  
 World Health Organisation, 8  
 Write-and-Cite®, 4  
  
 Zotero®, 4  
  
 Édition du renouveau pédagogique inc, 22